2025

Rapport d'activité



Combrailles, Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Faire vivre un territoire, c'est à la fois répondre aux besoins du quotidien et aux enjeux de demain. C'est dans cet équilibre que s'inscrit l'action de Combrailles, Sioule et Morge.

En 2025, plusieurs projets importants pour le territoire se sont concrétisés. L'inauguration du nouvel EHPAD du LAC en constitue l'un des temps forts, aux côtés de la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage. D'autres projets ont franchi des étapes importantes, comme l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH multisites qui entre dans sa phase opérationnelle, la définition d'une stratégie de mobilité durable ou encore la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des particuliers dans leurs projets photovoltaïques.

L'année a également permis de faire évoluer les services existants et de développer de nouvelles initiatives. À La Passerelle, la résidence d'artistes offre désormais des conditions d'accueil adaptées à la création. Dans le domaine de la restauration collective, l'expérimentation des barquettes inox prépare une évolution importante du portage de repas à domicile, avec à terme la suppression de plus de 180 000 barquettes plastiques chaque année.

Derrière ces réalisations, il y a le travail quotidien des agents de la Communauté de communes, mais aussi celui des élus intercommunaux et communaux ainsi que des partenaires. Ce rapport permet de rendre compte de l'engagement au service de la population et de mieux mesurer la diversité des actions conduites par l'intercommunalité.

Le rapport d'activité est aussi l'occasion de partager avec les communes et les habitants les projets qui font évoluer, année après année, les services et les équipements de notre territoire.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019, le rapport d'activité est adressé au maire de chaque commune membre. Il est également accessible sur le site internet de la Communauté de communes.

Sébastien Guillot,
Président de *Combrailles, Sioule Morge*

Sommaire















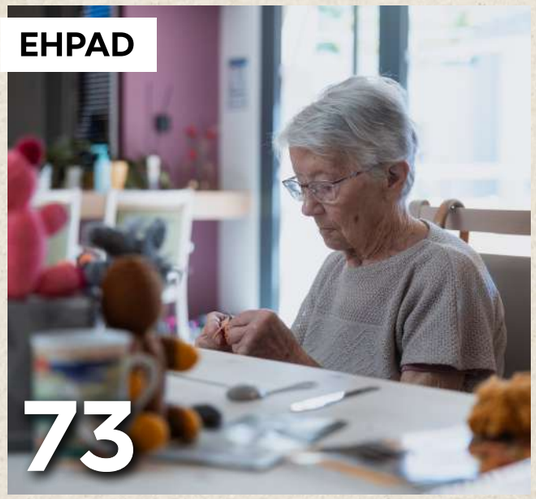

Rapport d'activité 2025 de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge / Directeur de publication : Sébastien Guillot
Rédaction du document : services de Combrailles, Sioule et Morge / Conception graphique : service communication M.Varion
Imprimé par Imprimerie Decombat 63118 Cébazat sur du papier certifié PEFC 70% chaîne COC : IMO-COC-247424

Missions et compétences

La Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, *établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant 29 communes, exerce un périmètre de compétences variées afin de répondre aux besoins du territoire et de ses habitants. Elle assume des missions obligatoires définies par la loi, telles que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des milieux aquatiques ou encore l'accueil des gens du voyage. À ces obligations s'ajoutent des compétences optionnelles – comme la politique du logement, la voirie, l'action sociale ou l'eau – ainsi que des compétences facultatives dans les domaines du tourisme, de la culture, du sport ou de l'enfance-jeunesse, illustrant ainsi la volonté de la collectivité d'accompagner le développement aussi bien du territoire que des services à la population, de manière structurée et cohérente.*

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

> Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérences territoriale et schéma de secteur

> Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 :

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme

> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement

> Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

> Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

> Politique du logement et du cadre de vie

> Création, aménagement et entretien de la voirie

> Construction, aménagement et entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire

> Action sociale d'intérêt communautaire

> Eau



COMPÉTENCES FACULTATIVES

Développement touristique

> Mise en place, animation et suivi de programmes d'aide aux acteurs touristique privés et publics

> Aménagement, entretien et gestion des sentiers de randonnée et édition de toposguides ou tout document similaire

> Coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local

> Aménagement et gestion de sites touristiques d'intérêt communautaire (Château Rocher, Gour de Tazenat, Belvédère de Queuille)

Culture et Sport

> Elaboration, révision et suivi d'un schéma de développement culturel

> Equipements culturels mobiles : acquisition, entretien et gestion

> Ecoles de musique intercommunale : construction, aménagement et gestion de l'école de musique intercommunale et aide à l'enseignement musical en dehors du temps scolaire

> Réseau de lecture publique et médiathèques intercommunales : création, réhabilitation, aménagement, gestion et animation des médiathèques intercommunales

> Pôle ressources du patrimoine du Pays des Combrailles

> Réflexion sur les modalités de soutien aux associations culturelles du territoire et les possibilités de création d'un office communautaire de la culture

> Organisation et/ou financement de toute animation d'envergure dépassant l'échelle communale

> Exploitation et gestion du cinéma de la Viouze des Ancizes-Comps

> Réflexion sur les modalités de soutien aux clubs sportifs et les possibilités d'un office communautaire des sports

> Tout transport collectif d'enfants dans le cadre de projets sportifs et culturels

Petite enfance - Enfance - Jeunesse

> Construction, aménagement et gestion des :

- Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH, périscolaires et extrascolaires)
- Garderies périscolaires
- Structures d'accueil collectif de la petite enfance
- Structures d'accueil collectif des adolescents

> Mise en place, animation et suivi de programmes d'actions socioéducatives

> Construction, aménagement et gestion du service restauration scolaire

> Aide à la gestion ou gestion des projets liés à l'accueil et à l'aménagement du rythme de vie des enfants et des jeunes en temps périscolaire et extrascolaire

> Aide à l'apprentissage de la natation pendant le temps scolaire :

- Prise en charge des frais d'accès aux piscines
- Coûts de transport pour les écoles du territoire

> Relais Petite Enfance

> Soutien financier et logistique aux associations partenaires du projet éducatif local et du contrat enfance-jeunesse

> Réflexion quant aux activités culturelles et sportives dans les écoles primaires du territoire

> Soutien et gestion matériel du réseau RASED (réseau d'aide spécialisé des enfants en difficultés)

> Soutien aux projets pédagogiques sportifs et culturels des établissements scolaires du territoire, comprenant la participation au transport collectif

> Transport des élèves des écoles primaires de la communauté vers :

- Les équipements communautaires
- L'École des Sciences de Châteauneuf-les-Bains

Divers

> Soutien aux structures d'accompagnement vers l'emploi et aux structures d'insertion permettant la réalisation de travaux sur l'ensemble du territoire, création d'un lieu d'accueil pour les demandeurs d'emploi et les porteurs de projets économiques

> Etude et déploiement de réseaux locaux de transport à la demande

> Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics



services généraux



Le service Ressources Humaines

Le service Ressources Humaines est composé d'une Directrice des Ressources Humaines, de 4 gestionnaires Ressources Humaines et d'une assistante RH.

La gestion des RH va de la gestion de carrière des agents, des contrats de travail, du temps de travail, à la paie, en passant par la formation, la gestion des congés, des maladies, des accidents du travail, et le lien avec toutes les caisses (URSSAF, IRCANTEC, CNRACL, CPAM….) et partenaires extérieurs.

En 2025, le service a intégré deux nouvelles communes et a préparé également l'arrivée d'une nouvelle pour 2026. Cela a nécessité beaucoup de reprises de données et de mises à jour d'actes administratifs.

Le service RH a parallèlement déployé de nouveaux modules du logiciel de gestion RH pour faciliter la vie des agents de CSM (notamment pour la pose et le suivi des congés).

Contact

Service des Ressources Humaines
04 73 86 99 19
rh@comcom-csm.fr

Les effectifs com' com' et CIAS

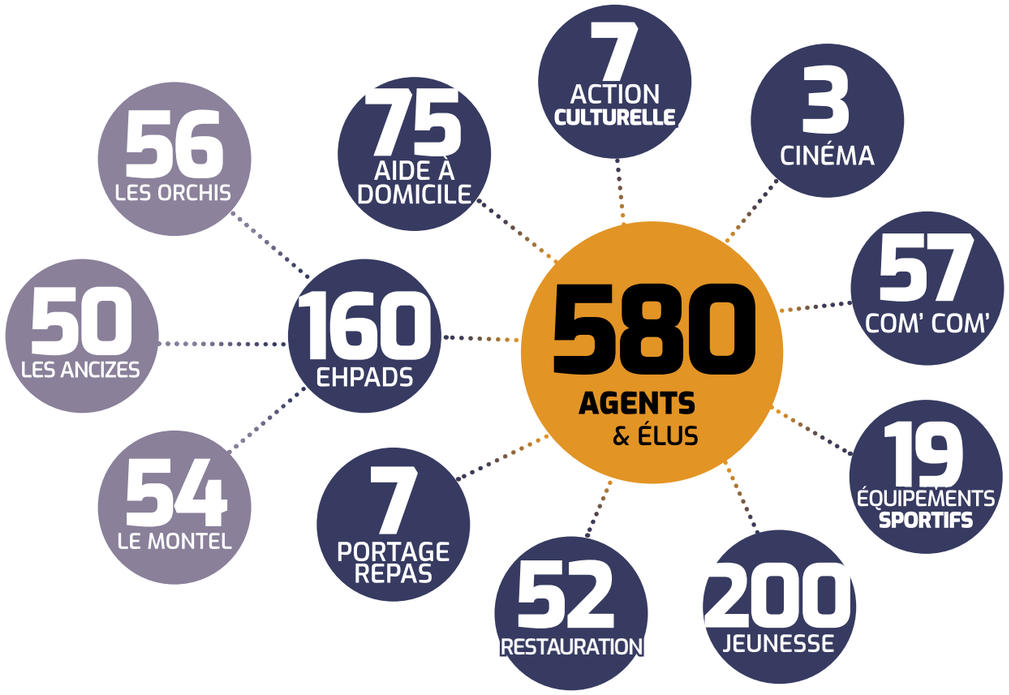

LES GRANDS CHIFFRES...

777 CONTRATS **ÉTABLIS EN 2024**
731 pour la com' com' et son CIAS
et 71 contrats au titre des communes

12 **STRUCTURES** GÉRÉES EN TANT **QUE SERVICE COMMUN**
Le service mutualisé RH, s'adresse aux communes et syndicats du territoire. A ce titre, 11 communes et 1 syndicat adhèrent à ce service.

1011 ARRÊTÉS **PRIS**
860 pour la com' com' et son CIAS
et 151 au titre des communes

5694 BULLETINS **DE PAIE GÉNÉRÉS**
4 404 pour la com' com' et son CIAS
et 1290 au titre des communes

Les moments forts 2025

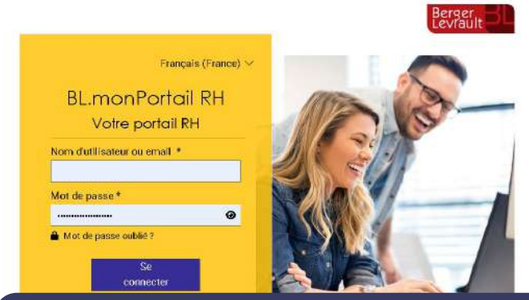

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'ABSENCES

Depuis le 1er janvier 2025, les agents administratifs et techniques des sites de Combronde et de Manzat disposent, via l'outil BL RH, d'un portail dématérialisé leur permettant d'effectuer leurs demandes d'absences (congés, autorisations exceptionnelles, etc.) et d'obtenir une validation rapide de leur responsable de service.

Cette nouvelle fonctionnalité modernise les pratiques internes en simplifiant les démarches, en améliorant la réactivité des services et en garantissant une meilleure traçabilité des demandes.



INTÉGRATION RH DE POUZOL ET TEILHÈDE

Depuis janvier 2025, les communes de Pouzol et de Teilhède ont intégré le portefeuille RH de la Communauté de communes.

Cette évolution a nécessité la reprise des données des agents, la collecte des actes administratifs et le paramétrage des outils, ainsi que la mise en place de nouvelles méthodes de travail et d'échanges avec les communes.

Cette gestion RH mutualisée permet d'assurer un suivi global des agents et d'apporter un appui aux élus dans leurs missions de gestion des ressources humaines.



Le service finances & marchés publics

Le service, composé de 5 agents (représentant 4 équivalents temps plein), assure à la fois la gestion budgétaire et financière de la collectivité ainsi que la mise en œuvre des procédures liées à la commande publique.

Gestion budgétaire et financière

Le service assure la préparation, l'exécution et le suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement. Il élabore les états financiers, pilote la trésorerie et gère les recettes comme les dépenses, dans le respect de l'instruction budgétaire et comptable M57 et sous le contrôle des organes compétents de l'État.

Commande publique

Le service organise et met en œuvre les procédures de passation des marchés publics. Il prépare les dossiers, saisit la commission d'appel d'offres et veille au respect strict des règles prévues par le Code de la commande publique.

En 2025 Combrailles, Sioule et Morge c'est ...

21 BUDGETS

15 BUDGETS COM' COM'

6 BUDGETS CIAS

Contact

Service des Finances
04 73 86 99 19
finances@comcom-csm.fr

Les budgets 2025

Les dépenses de fonctionnement

Nombre de mandats émis en 2025 (Budgets de la com' com')

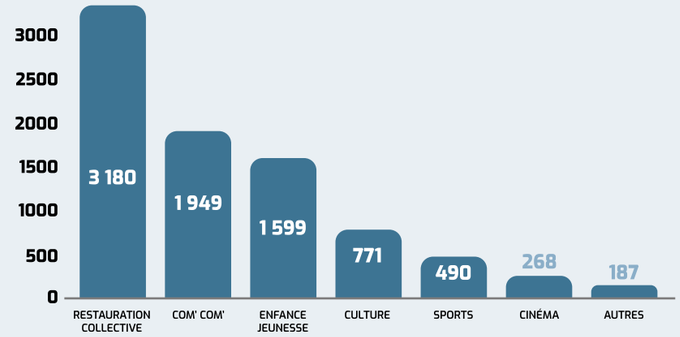

POUR ILLUSTRER... *Sur 100 €, que représente la part de chaque politique publique en dépenses de fonctionnement ?*

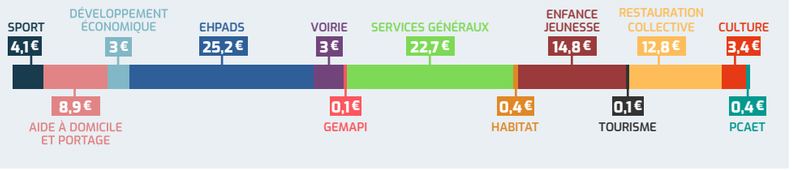

LES DÉPENSES ... ... D'INVESTISSEMENT

En 2025 : 12 401 801 €

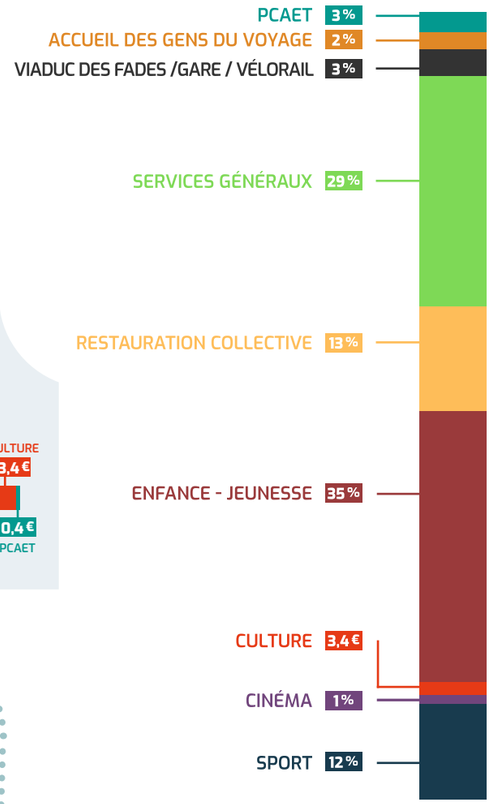

LES RECETTES *du budget Général* ... ORIGINE DES RECETTES

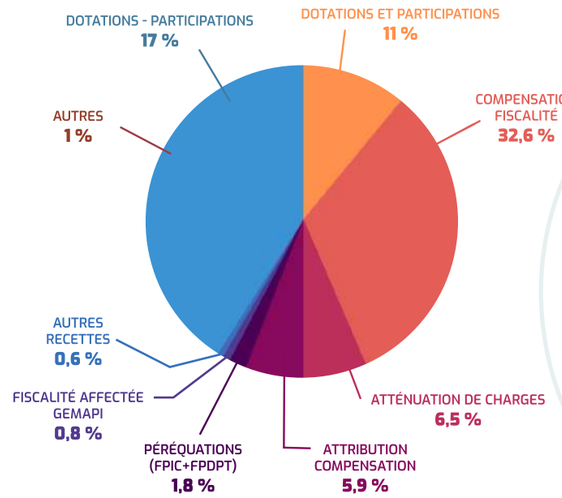

LES SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE *du budget Général aux budgets annexes*

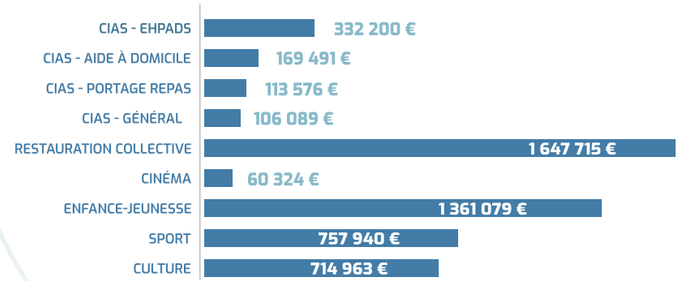

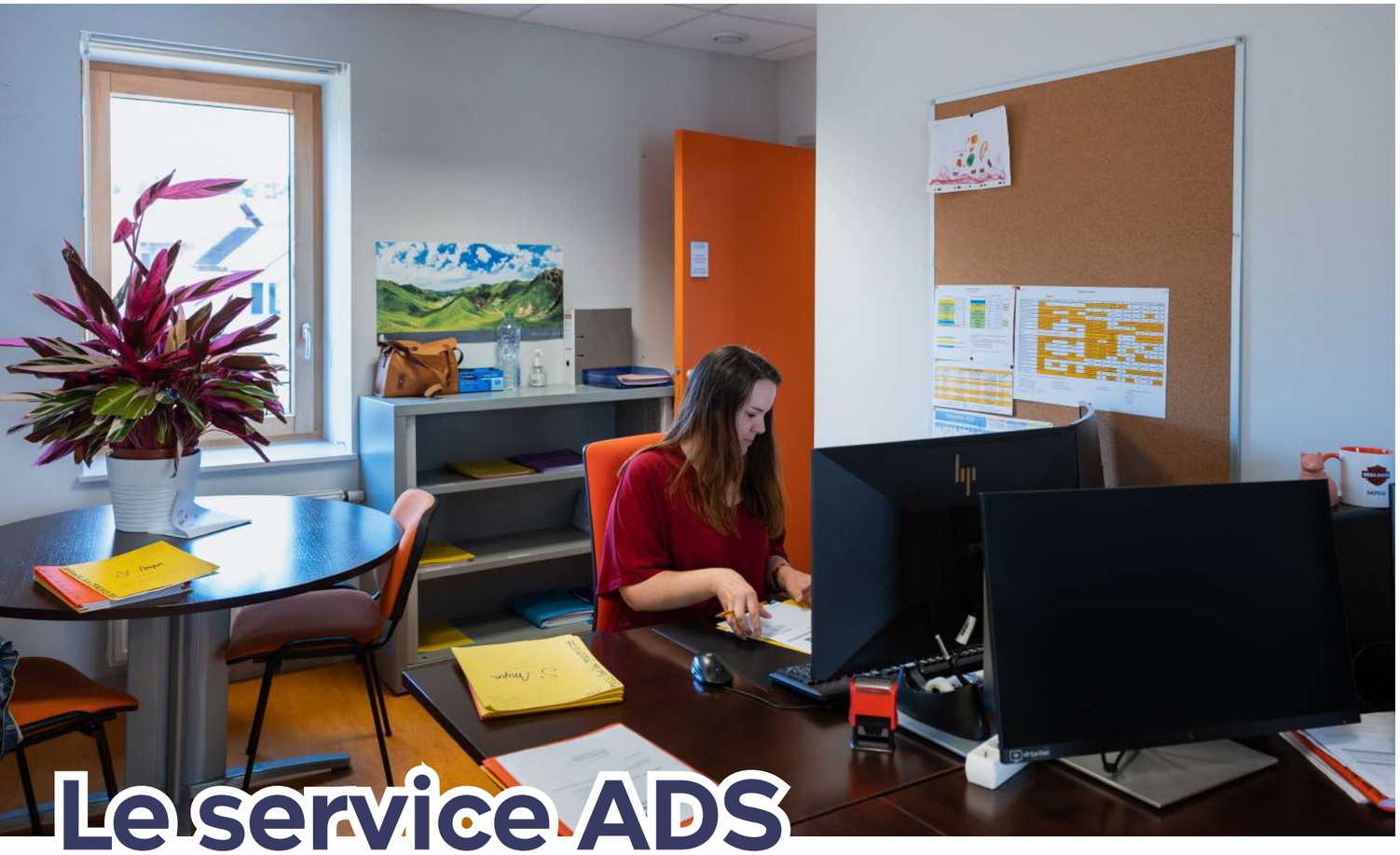

Le service ADS
Autorisations du Droit des Sols

Un service commun

Créé le 1er janvier 2018 à la suite du désengagement de l'État, le service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) accompagne les communes dans l'instruction de leurs demandes d'urbanisme.

Service mutualisé, il n'est pas un service de la Communauté de communes à part entière : les communes qui le souhaitent peuvent adhérer à cette prestation, facturée annuellement.

En 2025, 18 des 29 communes de Combrailles, Sioule et Morge ont ainsi fait appel au service pour l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme.

L'année 2025 confirme l'importance de cette mission au regard du volume et de la diversité des projets accompagnés. Le service a traité 1 509 dossiers, représentant 546,10 équivalents permis de construire (EPC). Ces demandes concernent aussi bien les projets portés par les particuliers et les acteurs économiques que les opérations menées par les communes et la Communauté de communes.

Parmi ces projets figurent notamment des équipements publics structurants pour le territoire, comme le futur Pôle Enfance Jeunesse de Saint-Georges-de-Mons ou encore le projet de réhabilitation de l'ancienne gare des Ancizes en espace touristique. À travers l'instruction de ces autorisations, le service ADS contribue ainsi à la mise en œuvre concrète des projets qui participent à l'évolution et à l'attractivité du territoire.

Pour répondre à cette activité, le service fonctionne depuis 2022 avec deux agents à temps plein. Après plusieurs années de progression, les flux se maintiennent désormais à un niveau soutenu, nécessitant une organisation stable et une expertise technique mobilisable au quotidien au bénéfice des communes adhérentes.

Contact

Service commun ADS
04 73 86 99 19
ads@comcom-csm.fr

Progression
des fluxs 2019 - 2025

Après une progression continue jusqu'en 2022, les flux se sont depuis stabilisés. Le service fonctionne avec deux agents à temps plein.

En 2025, 1 479 dossiers, représentant 526,7 équivalents permis de construire (EPC), ont été comptabilisés dans le cadre de la facturation annuelle.

Le nombre de dossiers progresse par rapport à 2024, tandis que le volume en EPC reste légèrement inférieur.

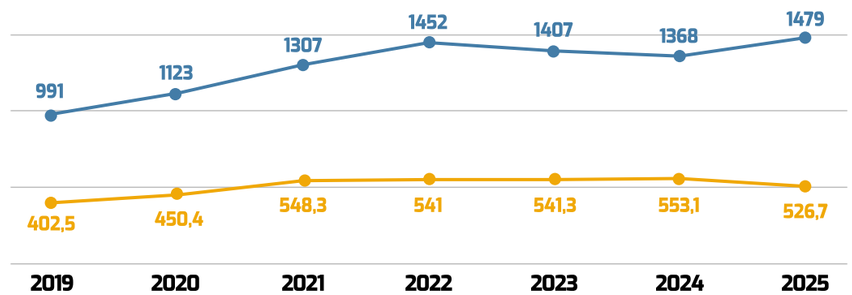

Ces chiffres sont issus de la facturation annuelle, du mois de Décembre de l'année N-1 au mois de Novembre de l'année N.

LES GRANDS CHIFFRES...

18/29 COMMUNES SONT **ADHÉRENTES**
au service commun ADS en 2025.

2 AGENTS À TEMPS COMPLET

1 509 DOSSIERS **TRAITÉS**
soit 546,10 EPC



Le service technique

Les services techniques de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge assurent l'entretien, la maintenance et le suivi des équipements et infrastructures intercommunaux. Ils interviennent également dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts, la logistique des événements organisés par la collectivité ainsi que le suivi des obligations liées à la sécurité des bâtiments recevant du public.

En 2025, le service est intervenu sur 72 sites et a réalisé 1 782 interventions techniques, auxquelles s'ajoutent 646 heures consacrées à l'entretien des espaces verts.

Une nouvelle gestion des demandes d'interventions

Face à l'augmentation du nombre et de la diversité des demandes, les services techniques ont engagé en 2025 une démarche visant à mieux structurer leur traitement et leur suivi.

Jusqu'alors, les demandes étaient transmises par différents canaux — téléphone, SMS ou directement auprès des agents — ce qui compliquait leur centralisation, leur suivi et leur priorisation.

Pour améliorer ce fonctionnement, le service a étudié la mise en place d'un outil de gestion permettant de centraliser l'ensemble des demandes, de suivre leur avancement et de définir les priorités d'intervention.

Le choix s'est porté sur Fluxnet, dont le déploiement a débuté fin 2025. Une première phase de paramétrage et de formation a été engagée, avant une généralisation prévue au premier trimestre 2026.

L'outil permettra ainsi de formaliser le circuit des demandes, de leur transmission par les responsables de site jusqu'à leur traitement par les services techniques.



LES GRANDS CHIFFRES...

72 SITES À GÉRER SUR LA COM' COM'

646 HEURES ESPACES VERTS en 2025

1782 INTERVENTIONS TECHNIQUES en 2025

Contact

Services techniques
04 73 86 99 19
services-techniques@comcom-csm.fr



Le service voirie

La Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge exerce pour ses communes la compétence voirie. Celle-ci couvre l'ensemble des voies communales classées, l'aménagement et l'entretien des places publiques, ainsi que les interventions réalisées en continuité avec les routes départementales.

Le service voirie assure la programmation, le suivi et la coordination des interventions sur l'ensemble du territoire. Il veille à l'entretien du réseau, à la réfection des chaussées et à la réalisation d'aménagements contribuant à la sécurité des usagers.

UN PROGRAMME DE TRAVAUX RENFORCÉ EN 2025

En 2025, le service voirie a poursuivi la programmation et le suivi des travaux d'entretien et de réfection du réseau communal, ainsi que des aménagements de sécurisation et des interventions ponctuelles.

Le graphique ci-dessous représente, en pourcentage, chaque type de travaux réalisés au cours de l'année.



TRAVAUX PROGRAMMÉS

1 171 337,82 € HT/ 19 LOTS

Le montant définitif pourra évoluer après réception des travaux des communes de Combronde, Lisseuil, Loubeyrat et Vitrac, pour lesquelles le montant notifié a été retenu.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURISATION

195 678 € HT / 9 DOSSIERS

Neuf dossiers ont été réalisés dans le cadre des amendes de police.Ces opérations concernent des aménagements destinés à améliorer la sécurité sur la voie publique.

PRESTATIONS HORS PROGRAMME 2024

65 324,51 € HT

En complément du programme annuel, le service a réalisé des interventions ponctuelles dans le cadre du marché à bons de commande avec Eurovia.

LES GRANDS CHIFFRES...

2 TECHNICIENS VOIRIE

+1 AGENT GESTION DU DOMAINE PUBLIC

1,17 M€ HT INVESTIS DANS LE PROGRAMME VOIRIE 2025

19 LOTS DE TRAVAUX AU PROGRAMME 2025

Contact

Service Voirie
04 73 86 99 19
voirie@comcom-csm.fr

Aménagement du territoire

Le Pôle Développement local et économique de *Combrailles, Sioule et Morge* intervient dans des domaines clés : habitat, urbanisme, tourisme, transition écologique et énergétique, développement économique, agriculture, forêt, gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) et contractualisation avec les partenaires institutionnels et financiers.

En lien étroit avec les élus et les acteurs locaux, il coordonne et pilote les projets structurants, tout en apportant un appui aux autres services de la collectivité pour mettre en œuvre le projet de territoire.

LES CHIFFRES CLÉS 2025

- **16 projets d'investissement suivis**
  (constructions, réhabilitations, aménagements)
  ↳ 9 au stade d'étude et 7 en phase travaux
- **25 aides attribuées dans le cadre du PIG**
  ↳ 8 dossiers LPE et 17 dossiers AUT = 33 058 €
- **85 porteurs de projet accompagnés**
  ↳ 33 en recherche de foncier et 52 en création-reprise
- **26 porteurs de projet aidés via le fonds ADEL**
  ↳ soit un montant de 94 951 € en 2025



Ingénierie et développement

Dans le cadre de ses missions, l'ingénierie du pôle développement local et économique intervient en soutien auprès de l'ensemble des autres pôles de la Communauté de communes (administratif, technique et financier).

Ses actions couvrent le montage de projets, la coordination et le pilotage d'étude et travaux mais aussi la recherche de financements et la réalisation de marchés publics.

En 2025, le service a de suivre les projets structurants concernant l'enfance jeunesse, le sport et la transition écologique et énergétique ainsi que plusieurs études d'avenir.

ÉTUDES ET TRAVAUX

Pôle Enfance-Jeunesse Beauregard-Vendon

Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancienne mairie, engagés en octobre 2024, se sont poursuivis en 2025. Le chantier a rencontré des retards liés aux conditions météorologiques, notamment pour les procédés et matériaux utilisés pour la construction des "cheminées". Le futur équipement accueillera 216 enfants et 30 adolescents.

Montant total : 3 378 505 € HT (MOE incluse)



Pôle Enfance-Jeunesse Saint-Georges-de-Mons

L'Avant-Projet Définitif a été approuvé en juillet 2025 et le permis de construire obtenu en décembre. Situé à proximité du centre aquatique et des équipements sportifs, ce futur équipement de 978 m² accueillera 130 enfants et 20 adolescents. Il comprendra également des espaces extérieurs végétalisés et pédagogiques, dont un jardin dédié à la biodiversité et un potager partagé.

Montant prévisionnel : 3 511 074,21 € HT (MOE incluse)

La recherche de financements se poursuivra en 2026.





Construction d'une cuisine centrale à Blot-l'Église

Après les études et autorisations obtenues en 2024, les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale et d'adaptation de la cantine ont débuté en mai 2025.

Capacité de production : 320 à 360 repas par jour

Montant total : 868 000 € HT (MOE incluse)



Réhabilitation du Gymnase situé à Manzat

Les travaux ont débuté en avril 2025. Le projet comprend la mise aux normes d'accessibilité, la création de nouveaux espaces et l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

Montant total : 1 070 860,10 € HT (MOE incluse)

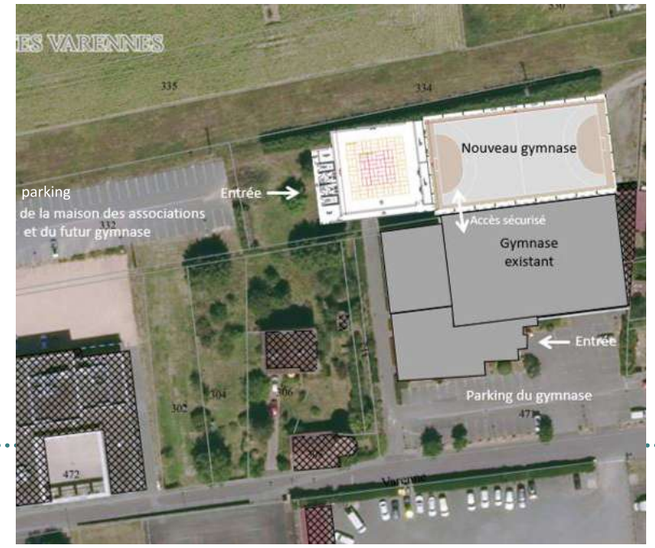

Création d'un nouveau gymnase à Combronde

Le projet de construction d'un nouvel équipement sportif s'est poursuivi en 2025. Il prévoit notamment une salle de sport de 1 056 m², un dojo et des vestiaires.

Le gymnase sera réalisé avec une couverture toile tendue sur la partie "salle de sport".

Coûts estimés (MoE incluse) : 2 060 000 € HT *valeur Juillet 2025*

La maîtrise d'œuvre doit être attribuée en 2026.

LES GRANDS CHIFFRES...

> 10,5 M€
MONTANT HT CUMULÉ DES OPÉRATIONS SUIVIES

3 CHANTIERS LANCÉS OU EN COURS en 2025

1 PERMIS DE CONSTRUIRE
Obtenu pour le futur Pôle Enfance-Jeunesse à Saint-Georges-de-Mons

1 NOUVEL ÉQUIPEMENT À L'ÉTUDE
Gymnase à Combronde

Contact

Développement et aménagement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr

Gestion des partenariats institutionnels et financiers

En 2025, le Pôle Développement a poursuivi son rôle d'interface avec les partenaires institutionnels et financiers afin d'accompagner les projets du territoire et de mobiliser les dispositifs de financement disponibles.

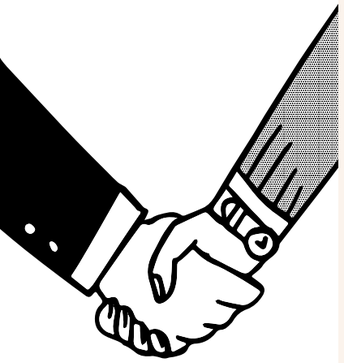

CONTRAT TERRITORIAL POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Signé pour la période 2021-2026, le CRTE permet de mobiliser les principaux dispositifs de soutien de l'État en faveur des projets du territoire.

En 2025, 14 dossiers de subvention ont été déposés, dont 10 ont été retenus, pour soutenir des projets liés notamment à la transition écologique, à la mobilité, à la voirie et au développement économique.

Projet	Dispositif	Coût global	Financement
Développement de la ZA la Varenne	DETR	342 505 € HT	**20%**
2 projets voiries communautaires	DETR	231 782 € HT	**23,73%**
Guide des bonnes pratiques	Fonds Vert	3 172,83 € HT	**80%**
Étude écomatériaux et sensibilisation	Fonds Vert	20 250 € HT	**80%**
AMO CPE EHPAD	Fonds Vert	27 025 € HT	**79,14%**
Service location de VAE - achat de vélos	Fonds Vert	83 125 € HT	**20%**
2ème phase de déploiement des IRVE	Fonds Vert	3 172,83 € HT	**20%**
Etude énergétique des Thermes	Fonds Vert	9 800 € HT	**80%**
Festival des Possibles	Fonds Vert	30 000 € HT	**66,67%**

PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" (PVD)

Le programme « Petites Villes de Demain » accompagne les communes de Combronde et des Ancizes-Comps dans leurs projets de revitalisation et de confortement de leur rôle de centralité.

En 2025, la Communauté de communes a poursuivi le portage et la coordination du programme à travers le poste de cheffe de projet, financé à 75 % par l'ANCT, la Banque des Territoires et l'ANAH.

La cheffe de projet a assuré la coordination des actions engagées, en lien avec les élus et les services des deux communes.

LES GRANDS CHIFFRES...

10 PROJETS FINANCÉS dans le cadre du CRTE

+250 000€ DE FINANCEMENT **OBTENUS** en 2025

75% DU POSTE CHEF DE PROJET **FINANCÉ** par l'ANCT dans le cadre du programme PVD



Urbanisme et numérique

RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Document de planification stratégique et d'urbanisme, le SCOT des Combrailles définit l'organisation de l'espace et les grandes orientations de développement durable du territoire pour les 20 années à venir.

Le travail engagé par le SMADC pour sa révision depuis 2024 a permis de finaliser et approuver son diagnostic en 2025.

L'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique a dès lors été engagé à travers des ateliers participatifs à l'attention des élus. Le service développement et les élus de Combrailles, Sioule et Morge participe à ces travaux dans l'objectif de défendre les intérêt et enjeux du territoire intercommunal.

DOCUMENTS D'URBANISME : UNE RÉUNION POUR PRÉPARER LES ÉCHANGES

À l'approche des élections municipales de 2026, la question du transfert de la compétence en matière de documents d'urbanisme se posera à nouveau.

Afin d'amorcer les échanges avec les élus du territoire, une réunion d'information a été organisée le 8 décembre 2025 à Manzat. Elle a permis de présenter les conditions et les enjeux d'un éventuel transfert de compétence, ses conséquences sur les documents existants et les perspectives liées à l'élaboration d'un PLUi.

Contact

Développement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr



Développement économique

Le développement économique constitue un axe majeur de l'action de *Combrailles, Sioule et Morge*. La Communauté de communes accompagne les entreprises dans leurs projets d'implantation et de développement, tout en assurant la gestion et la commercialisation de ses zones d'activités.

En 2025, cette action s'est notamment traduite par l'accompagnement des porteurs de projets, la poursuite du développement du Parc de l'Aize et la préparation de nouveaux aménagements sur les zones d'activités du territoire. Plusieurs implantations et projets d'entreprises sont ainsi venus confirmer l'attractivité économique du territoire.

La Communauté de communes poursuit également son travail aux côtés des acteurs économiques et institutionnels afin de proposer aux entreprises des conditions d'accueil adaptées et de favoriser la création et le maintien de l'emploi local.

Zones d'activités : Où sont-elles situées ?

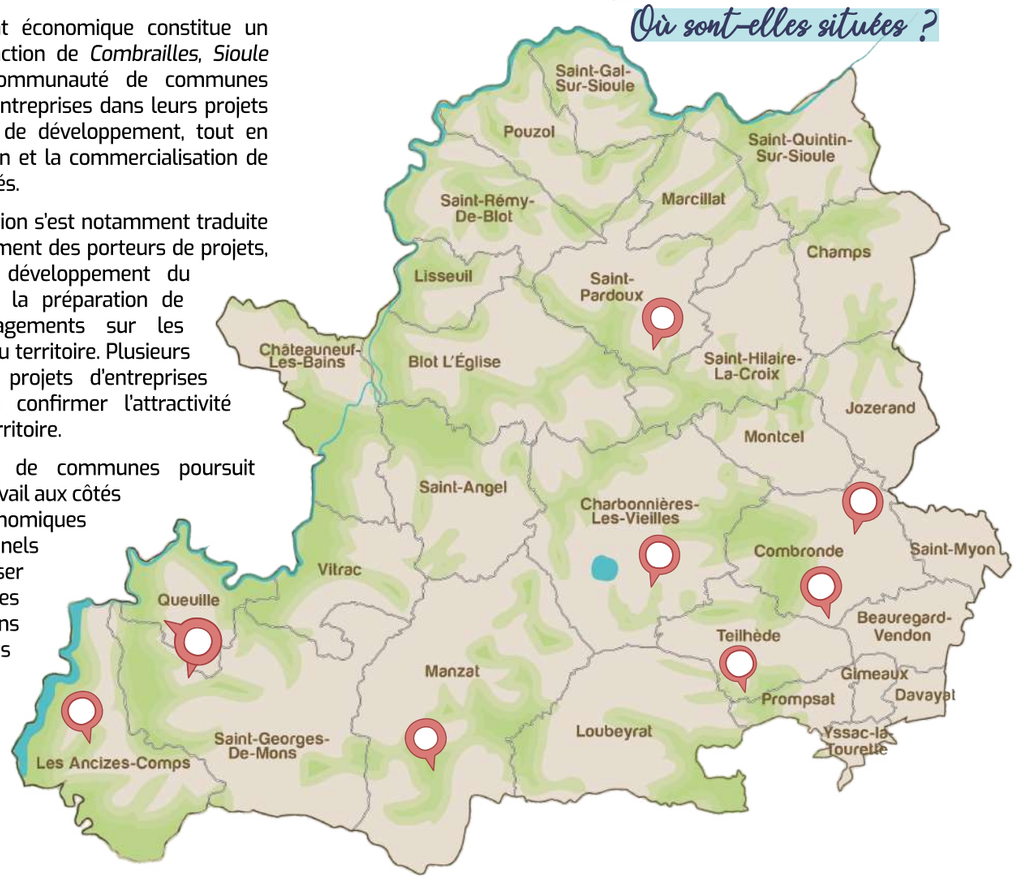

Les zones d'activités

La Communauté de communes assure la gestion et la commercialisation de neuf zones d'activités réparties sur le territoire. En 2025, cette mission s'est traduite par l'accompagnement de nombreux projets d'implantation, mais également par la préparation de nouvelles capacités d'accueil.

Parc de l'Aize - Combronde

Situé à proximité immédiate des échangeurs autoroutiers A71 et A89, le Parc de l'Aize constitue l'un des principaux pôles économiques du territoire. Composé de deux zones d'activités, il poursuit son développement afin de répondre aux besoins d'implantation des entreprises industrielles et logistiques.

La **ZAC 1**, aujourd'hui **occupée à 94 %,** accueille **près de 270 emplois.**

Sur la **ZAC 2, quatre des cinq lots aménagés** dans le cadre des premières phases de développement sont **désormais commercialisés.**

Parc de l'Aize - Préparation de la phase 3

L'année 2025 a été consacrée à la poursuite du travail préparatoire à l'aménagement de la troisième phase de développement de la ZAC 2. La procédure d'acquisition foncière, confiée à l'EPF Auvergne, s'accompagne de plusieurs études nécessaires à la constitution du dossier de Déclaration d'utilité publique.

Des études hydrauliques et hydrogéologiques ont notamment été menées afin de mieux comprendre le fonctionnement des eaux souterraines et d'adapter les mesures de compensation environnementale. Le projet d'aménagement a également évolué afin de préserver certains éléments naturels présents sur le site, notamment des haies et des mares.

Une année marquée par de nouvelles implantations d'entreprises

La commercialisation du Parc de l'Aize s'est poursuivie en 2025 avec plusieurs projets structurants.

Les travaux d'installation d'Ondet Boissons ont débuté, nécessitant notamment l'extension du réseau électrique et un accompagnement technique sur les différents travaux et raccordements.

Le lot 7 de la ZAC 2, représentant près de 7 hectares, a par ailleurs été acquis par Montea-FIRE en novembre 2025. Les premières démarches engagées avec SELECOM AGEVE ont également abouti à une délibération favorable à la vente d'un terrain d'environ 29 000 m². L'entreprise prévoit la construction d'un bâtiment de 3 500 m² destiné à accompagner le développement de ses activités, avec à la clé la création envisagée de 45 à 50 emplois.

Une reconnaissance régionale

En 2025, le Parc de l'Aize a également obtenu la labellisation « Parc d'Activités Industriel Régional », à la suite de la candidature déposée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette reconnaissance ouvre la possibilité d'un accompagnement financier régional pour les études et travaux destinés à renforcer l'attractivité et la qualité d'accueil du parc. Trois demandes de subvention ont ainsi été déposées au cours de l'année.

En parallèle de ces projets de développement, le suivi et l'entretien des équipements du parc se sont poursuivis tout au long de l'année : station d'épuration, bassin de récupération des eaux pluviales et défense incendie, ainsi que les espaces verts.

La Varenne - Combronde

L'année 2025 a également été marquée par la **préparation de la cinquième phase de développement** de la zone d'activités de La Varenne à Combronde.

Cette nouvelle opération prévoit la **création d'une voie permettant de desservir 10 nouveaux lots**, destinés à accueillir des activités artisanales, commerciales ou tertiaires. Le permis d'aménager a été obtenu en juillet et le marché de travaux, d'un **montant global de près de 599 000 € HT**, a été approuvé en novembre.

La réalisation de cette nouvelle phase **a également conduit à une révision des prix de vente** des terrains afin de préserver l'équilibre économique de l'opération tout en maintenant l'attractivité de la zone.

Zone d'activité des Volcans - Manzat : un projet à l'étude

En 2025, la Communauté de communes a engagé les premiers échanges autour d'un projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur la zone d'activités des Volcans à Manzat.

Porté par l'entreprise CVE Biogaz, le projet prévoit une unité de production de biométhane injecté dans le réseau de gaz. Son développement reste toutefois conditionné à la réalisation des études nécessaires et à l'obtention des différentes autorisations réglementaires, environnementales et financières.

Le Conseil communautaire a validé la signature d'une lettre d'intérêt permettant au porteur de projet de poursuivre ses études et de préciser les conditions de faisabilité de cette éventuelle implantation.

33 porteurs de projets à la recherche de foncier ou de locaux sur les zones d'activités

En 2025, 33 porteurs de projets ont été accompagnés dans leur recherche de foncier ou de locaux pour développer leur activité sur le territoire.

Après une première prise de contact, le service développement économique assure un accompagnement personnalisé pouvant inclure la présentation des opportunités disponibles et l'organisation de visites sur les différentes zones d'activités communautaires.

Cet accompagnement a notamment conduit le Conseil communautaire à se prononcer en faveur de plusieurs ventes de terrains à des entreprises ou porteurs de projets. Trois compromis de vente ont également été signés en 2025, concernant les projets de Combrailles Sport, Combrailles Toiture et MTA.

Certains projets font par ailleurs l'objet d'un accompagnement sur le long terme, comme le projet d'implantation d'Environnement Massif Central sur le Parc de l'Aize ou encore la recherche de nouveaux porteurs de projets pour la friche de la Manufacture des Lumières à Saint-Georges-de-Mons.



Économie de proximité

Subvention ADEL : un soutien renforcé aux TPE-PME

La subvention ADEL – Attractivité et Développement Économique Local accompagne les entreprises en création ainsi que les TPE-PME du territoire dans leurs projets d'investissement et de développement.

En 2025, 26 entreprises et porteurs de projets ont bénéficié de ce dispositif, pour un montant total de 94 951 €. Ce nombre confirme la progression du dispositif observée depuis 2022, avec 13 dossiers en 2022, 17 en 2023 et 26 en 2025.

Le nombre de dossiers ADEL a fortement progressé depuis 2022, témoignant d'un recours croissant à ce dispositif :

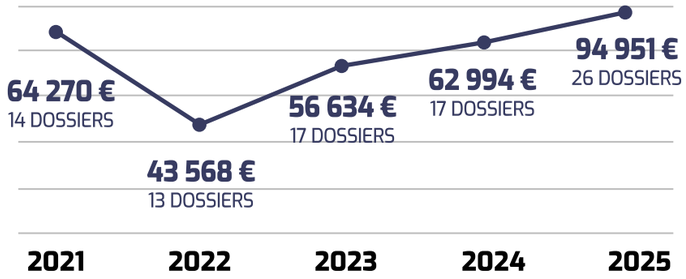

Envie d'R : attirer de nouveaux entrepreneurs

La Communauté de communes est membre du réseau Envie d'R, qui rassemble huit territoires ruraux d'Auvergne-Rhône-Alpes autour d'un objectif commun : attirer et accompagner les entrepreneurs souhaitant s'installer à la campagne.

Le réseau met notamment à disposition des collectivités des outils pour valoriser les entreprises locales et recenser les locaux disponibles à la reprise ou à la location.

En 2025, une nouvelle étape a été franchie avec le recrutement d'une animatrice qui a pris ses fonctions le 6 octobre, afin de renforcer l'animation et le développement du réseau.

EDEC : accompagner les entreprises dans les enjeux RH

Dans le cadre de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC), la Communauté de communes a contribué à l'identification et à la mobilisation de sept entreprises du territoire, accompagnées gratuitement par l'OPCO des Entreprises de Proximité.

Lancé en janvier 2025, le dispositif a proposé six ateliers consacrés notamment à l'attractivité, au recrutement, à l'alternance, à la formation et à la gestion des ressources humaines.

Contact

Développement économique
04 73 86 99 19 - 07 64 71 32 91
developpement-eco@comcom-csm.fr

Le Comité local pour l'emploi (CLPE) Riom-Limagne-Combrailles

Le Comité local pour l'emploi (CLPE) Riom Limagne Combrailles constitue une nouvelle instance de pilotage et de coordination des politiques d'insertion, d'emploi et de solidarité à l'échelle de cinq intercommunalités : Pays de Saint-Éloy, Chavanon Combrailles et Volcans, Combrailles Sioule et Morge, Plaine Limagne et Riom Limagne et Volcans.

Instance de concertation et d'action, le CLPE réunit les principaux acteurs de l'emploi et de l'insertion – DDETS, France Travail, Mission locale, Cap Emploi, intercommunalités et partenaires locaux – afin de mieux coordonner les dispositifs existants et de construire des actions adaptées aux besoins du territoire.

Le CLPE est coprésidé par la sous-préfète de Riom et le président de l'un des cinq EPCI, selon une présidence tournante. Pour les 18 prochains mois, Sébastien Guillot, Président de Combrailles, Sioule et Morge, assure cette coprésidence.

Le premier comité technique s'est tenu en 2025 à Combronde, avec pour objectif de définir les premières orientations et actions à mettre en œuvre sous la bannière « Riom Limagne Combrailles ».



Les moments forts 2025



LA CENTRALE DE MÉTHANISATION ENGIE BIOZ INAUGURÉE

L'année 2025 a été marquée par l'inauguration de la centrale de méthanisation développée par ENGIE BiOZ sur le Parc de l'Aize. Cette nouvelle installation, seule productrice de biométhane du territoire, produit aujourd'hui 22 GWh de biométhane par an, soit l'équivalent de la consommation en gaz d'environ 2 000 foyers.

Le projet illustre la capacité du territoire à accueillir des activités innovantes et structurantes. Il repose également sur un fort ancrage local, près de 70 % des matières utilisées provenant d'agriculteurs du territoire, et participe à la valorisation des ressources locales et au développement d'une économie plus circulaire.



INAUGURATION DE LA NOUVELLE AGENCE SOCMA

Autre temps fort de l'année, la nouvelle agence Auvergne de SOCMA Élevages a été officiellement inaugurée à Combronde. Ce nouveau bâtiment permet au groupe de poursuivre son développement, de renforcer ses capacités d'intervention et de se rapprocher encore davantage de ses clients.

Cette implantation vient conforter la dynamique économique de la zone de La Varenne et témoigne de l'attractivité du territoire pour les entreprises qui choisissent d'y développer durablement leurs activités.



Tourisme

GOUR DE TAZENAT

Site inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments naturels d'Auvergne, le Gour de Tazenat est l'un des sites touristiques majeurs du territoire.

Il accueille chaque année entre 80 000 et 90 000 visiteurs en période estivale, avec des pics pouvant atteindre près de 3 000 visiteurs par jour.

La Communauté de communes, gestionnaire de la baignade, poursuit la mise en œuvre de son plan de gestion pluriannuel, en lien avec les différents partenaires et propriétaires.

En 2025, plusieurs actions ont été menées :

- suivi du site par un comité de pilotage (COPIL)
- reprise de soutènements, en partenariat avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- réparations et entretien paysager bisannuel des abords
- présence de deux médiateurs de la mi-juin à fin août pour l'accueil, la prévention, la médiation et des visites guidées
- poursuite des réflexions sur la renaturation des berges, en concertation avec les propriétaires, la commune et les instances communautaires.

Contact

Développement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr



GARE DES ANCIZES SAINT-GEORGES

La Communauté de communes poursuit la mise en œuvre de sa stratégie touristique autour de la gare des Ancizes – Saint-Georges, du vélorail et du viaduc des Fades.

La réhabilitation de la gare vise à créer un équipement touristique structurant, avec notamment un espace muséographique, des bureaux pour l'Office de Tourisme, un point d'information et snacking, ainsi que la location de trottinettes électriques et un départ de randonnées.

En 2025, le projet a franchi une nouvelle étape avec l'approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) par le Conseil communautaire. La phase PRO/DCE a ensuite été engagée afin de préparer la consultation des entreprises prévue en 2026.

Les demandes de subventions ont également été déposées auprès de la Région, du Département et de l'Europe.

Maitrise d'oeuvre : MINES Architectures - 169 500 € HT
Montant de l'opération : 1 905 722 € HT (MoE incluse)

RANDONNÉE

La Communauté de communes gère 17 chemins d'intérêt communautaire, dont l'entretien et le balisage sont assurés dans le cadre d'un partenariat avec l'association Balirando.

En lien avec le SMADC, un travail a été engagé pour définir ces itinéraires comme chemins d'intérêt « Combrailles », sur la base de critères communs.

Un inventaire des panneaux de départ de randonnée a également été réalisé afin d'identifier ceux nécessitant un remplacement en raison de leur dégradation ou de leur obsolescence.



CHÂTEAU ROCHER

Classées au titre des Monuments historiques depuis 1913, les ruines de Château-Rocher sont propriété de la Communauté de communes depuis 2017.

Après les travaux de valorisation réalisés sur le site et sa réouverture au public en 2018, la Communauté de communes poursuit son entretien et sa mise en valeur.

En 2025, l'entretien bisannuel des prairies et les petits travaux d'aménagement ont été assurés par la société Agradis.

BELVÉDÈRES ET COORDINATION TOURISTIQUE

Dans le cadre du programme « Les belvédères UNESCO », porté avec le Département du Puy-de-Dôme et le SMADC, plusieurs belvédères du territoire ont été identifiés et hiérarchisés en vue de futurs aménagements.

La Communauté de communes participe également aux quatre COTECH annuels réunissant le SMADC, l'Office de Tourisme des Combrailles et les autres intercommunalités des Combrailles.

Ces temps de travail permettent de coordonner les actions autour :

- des chemins de randonnée d'intérêt Combrailles ;
- du cyclotourisme et des espaces VTT ;
- des belvédères UNESCO ;
- de la signalétique touristique et de la future charte commune.

LES GRANDS CHIFFRES...

JUSQU'À 90 000 VISITEURS/AN AU GOUR DE TAZENAT

17 CHEMINS DE RANDONNÉE RECONNUS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

1,9 M€ PRÉVUS d'investissement, pour la réhabilitation de la Gare des Ancizes

4 COTECH ORGANISÉS avec les partenaires des Combrailles



Habitat

Accueil & accompagnement des gens du voyage

L'accueil et l'habitat des gens du voyage constituent un enjeu à la fois social, territorial et réglementaire pour la Communauté de communes. Dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV) 2023-2028, Combrailles, Sioule et Morge poursuit la mise en œuvre de solutions adaptées aux différentes situations présentes sur le territoire.

Le schéma prévoit ainsi deux réponses complémentaires : la création d'un terrain pour résidences mobiles d'habitat permanent à Combronde afin d'accueillir les ménages en situation d'itinérance forcée, et le développement d'une offre d'habitat adaptée pour les familles durablement installées sur le territoire.

UN NOUVEAU TERRAIN POUR ACCUEILLIR LES FAMILLES EN ITINÉRANCE

Inscrite au SDAHGDV 2023-2028, la création d'un terrain pour résidences mobiles d'habitat permanent (TRMHP) à Combronde constitue une étape importante dans la politique d'accueil des gens du voyage menée par la Communauté de communes.
L'équipement, dont les travaux se sont achevés en mars 2025, permet d'accueillir environ 8 foyers, représentant 15 à 18 caravanes, de septembre à mars. Le projet, d'un montant de 350 370,70 € HT, a bénéficié du soutien de l'État au titre de la DETR à hauteur de 48 %, ainsi que du Département du Puy-de-Dôme à hauteur de 16 %.
Inauguré en septembre 2025, le terrain a accueilli ses premières familles en novembre. Sa mise en service a toutefois rapidement permis d'identifier une adaptation nécessaire concernant les équipements sanitaires. Les deux blocs initialement prévus ne permettant pas de répondre aux besoins des familles, deux blocs supplémentaires ont été installés en décembre 2025. Le site dispose désormais de quatre emplacements équipés chacun de leur propre sanitaire.

Plan de financement de l'opération



Contact

Développement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr

UNE GESTION ACCOMPAGNÉE ET MUTUALISÉE

Pour assurer le fonctionnement du site et l'accompagnement des familles, la Communauté de communes mutualise un poste d'agent de médiation avec la Communauté de communes Plaine Limagne.

Présent sur le site chaque mardi matin depuis novembre 2025, le médiateur assure notamment l'accueil des familles, la réalisation des états des lieux, la signature des conventions d'occupation et l'encaissement des redevances liées à l'occupation ainsi qu'aux consommations d'eau et d'électricité.

Il assure également un accompagnement socio-administratif des familles et fait le lien avec les services techniques de la Communauté de communes pour organiser les interventions nécessaires au bon fonctionnement du site.

LA RECHERCHE DE FONCIER SE POURSUIT POUR LES TERRAINS FAMILIAUX

Le SDAHGDV 2023-2028 prévoit également la relocalisation de plusieurs ménages actuellement installés à Combronde vers une offre d'habitat adaptée.

La création de 5 Terrains Familiaux Locatifs Publics (TFLP), représentant au total 18 places caravanes, est ainsi prescrite pour le territoire, soit environ 3 à 4 places par terrain familial.

En 2025, la recherche de foncier s'est poursuivie.
Une première opportunité d'acquisition de la parcelle YI 83 n'ayant pas abouti, la Communauté de communes a engagé de nouvelles recherches afin d'identifier une emprise foncière susceptible d'accueillir ce projet, notamment au sein de la ZAC de la Varenne.

Le moment fort 2025



INAUGURATION DU NOUVEL ÉQUIPEMENT DÉDIÉ

Après plusieurs années de réflexion et de travail partenarial, le terrain de résidences mobiles destiné à l'habitat permanent des gens du voyage a été officiellement inauguré en août 2025, sur la ZA de La Varenne à Combronde.

Réalisé dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2023-2028, ce nouvel équipement permet d'accueillir, de septembre à mars, jusqu'à 8 foyers en itinérance forcée, soit 15 à 18 caravanes, dans des conditions de vie dignes et adaptées.

Cet investissement de 350 370,70 € HT apporte également une réponse concrète aux problématiques récurrentes de stationnements illégaux sur le territoire.

LES GRANDS CHIFFRES...

8 FOYERS ACCUEILLIS sur le nouveau terrain

5 TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS PUBLICS prévus à la création sur le territoire. La recherche de foncier continue

Développement & amélioration de l'habitat

Améliorer la qualité des logements, réduire leur consommation énergétique et les adapter aux besoins des habitants constitue un enjeu majeur pour le territoire. En 2025, la Communauté de communes a poursuivi son action en faveur de la rénovation de l'habitat privé, avec la mise en place du Pacte Territorial France Rénov' et le lancement opérationnel de l'OPAH multisite.

La poursuite et les conditions de mise en œuvre de ces dispositifs sont toutefois restées incertaines, dans un contexte d'évolution des aides nationales à la rénovation de l'habitat et d'interrogations sur leur maintien.

LE PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV'

UN NOUVEAU CADRE POUR ACCOMPAGNER LES MÉNAGES

Depuis le 1er janvier 2025, le **Pacte Territorial France Rénov'** constitue le nouveau cadre de contractualisation entre l'État, les collectivités et leurs partenaires pour développer le service public de la rénovation de l'habitat. Dans le Puy-de-Dôme, le Département, l'État et les 14 intercommunalités ont choisi de mutualiser leurs moyens afin de garantir une couverture de l'ensemble du territoire et de proposer aux habitants une offre d'information, de conseil et d'accompagnement gratuite.

Pour la Communauté de communes, ce partenariat permet aux ménages, quels que soient leurs revenus, d'être accompagnés dans leurs projets de rénovation énergétique, de réhabilitation ou d'adaptation de leur logement. Il permet également de mobiliser des moyens d'ingénierie et des aides financières pour soutenir les projets répondant aux critères définis dans le cadre du dispositif.

Sur le territoire, cet accompagnement s'appuie notamment sur Rénov'actions 63 (ref. page suivante).

En complément, la com' com' a mobilisé ses propres aides en faveur de la lutte contre la précarité énergétique (LPE) et de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (AUT).

Les dossiers sont instruits au fur et à mesure de leur réception. L'attribution de l'aide complémentaire intervient après validation du dossier par l'Anah et versement effectif des aides de l'Anah au bénéficiaire.

Les objectifs présentés ci-dessous constituent donc des prévisions, qui peuvent évoluer en fonction du nombre et de la nature des demandes effectivement déposées.

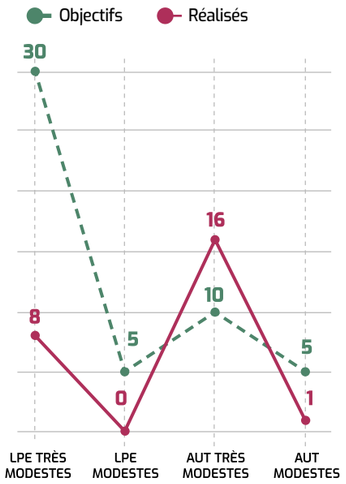

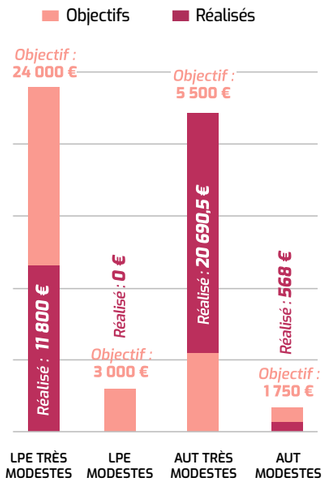

En 2025, 25 dossiers ont bénéficié d'une aide de la Communauté de communes, pour un montant total de 33 058,50 € de subventions attribuées.

Les aides ont principalement porté sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Contact

Développement local
04 73 86 99 19
developpement@comcom-csm.fr

L'OPAH multisite entre dans sa phase opérationnelle

Après une étude pré-opérationnelle ayant identifié trois enjeux prioritaires — l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la revitalisation des centres-bourgs et la rénovation énergétique — l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multisite a débuté au printemps 2025.

D'une durée de trois ans, elle concerne cinq communes : Les Ancizes-Comps, Blot-l'Église, Combronde, Manzat et Saint-Georges-de-Mons. Le dispositif accompagne les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de rénovation, avec des aides complémentaires des communes pour lutter contre l'habitat dégradé, rénover les logements, ravaler les façades ou remettre sur le marché des logements vacants.

Sur trois ans, l'OPAH prévoit l'accompagnement de 97 logements, dont 76 logements de propriétaires occupants et 21 logements locatifs.

La Communauté de communes assure l'animation du dispositif, pour un montant de 39 863 € par an, et prévoit une enveloppe de 94 000 € par an pour les aides aux travaux.

Le lancement de l'OPAH a toutefois été ralenti par la suspension temporaire, à partir de juin 2025, des dépôts de demandes de subvention auprès de l'Anah. Pour accompagner son déploiement, la Communauté de communes a développé un kit de communication à destination des communes, comprenant affiches, flyers et contenus prêts à diffuser, ainsi que des bâches installées sur les façades des logements en travaux.

Des réunions publiques organisées à l'automne ont également permis de présenter le dispositif aux habitants et de susciter les premiers dépôts de demandes de subvention.

En 2025, seul le financement de l'animation de l'OPAH a été engagé, aucun dossier de travaux n'ayant encore été soldé au cours de l'année.



RÉNOV'ACTIONS 63

Le service public Rénov'actions 63 informe et accompagne gratuitement les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique.

En 2025, son activité a été fortement perturbée par la suspension temporaire des aides nationales à la rénovation, qui a conduit à une mise en pause du service pendant plusieurs mois.

La reprise s'est faite progressivement à partir de fin septembre, avec un accès d'abord réservé aux ménages les plus modestes.

Malgré cette interruption, 216 conseils ont été délivrés sur le territoire, donnant lieu à près de 45 visites à domicile.

La Communauté de communes contribue au financement du dispositif à hauteur de 9 549 € par an, correspondant à 0,5 ETP de conseiller.



LES GRANDS CHIFFRES...

42 MÉNAGES AIDÉS EN 2024
soit un total de 26 650 € d'aides attribuées au cours de l'année

2 COMMUNES labellisées Petites Villes de Demain (Les Ancizes-Comps et Combronde)

5 CENTRE-BOURGS À ENJEUX RETENUS POUR L'OPAH 2025-2027 à savoir : les Ancizes-Comps, Combronde, Blot-l'Église, Manzat et Saint-Georges-de-Mons





CLUB CLIMAT, ESPACE D'ÉCHANGE ET DE MOBILISATION

Créé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le Club Climat associe élus, habitants, associations et acteurs locaux autour des enjeux de transition écologique. En 2025, le Club Climat s'est réuni en avril et a rassemblé 28 participants. Cette rencontre a notamment permis d'échanger sur plusieurs projets engagés par la Communauté de communes : la réalisation du premier Guide des bonnes pratiques à destination des habitants, l'élaboration de la stratégie locale de mobilité durable et inclusive, la présentation du GPPEP, ainsi que la préparation du Festival des Possibles et des prochaines visites pédagogiques.

ECOGUIDE, UN NOUVEL OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT & DE SENSIBILISATION

En septembre 2025, a édité et distribué dans les boîtes aux lettres la première édition du "Guide des bonnes pratiques" à destination des habitants. Intitulé *Mon Écoguide – n°1*, ce nouveau support propose des conseils pratiques pour réduire les consommations d'énergie au quotidien. Isolation, ventilation, chauffage, eau chaude, appareils électroménagers, informatique, lavage, éclairage ou encore cuisson : le guide accompagne les habitants dans l'adoption de gestes simples permettant de concilier économies et réduction de l'impact environnemental.

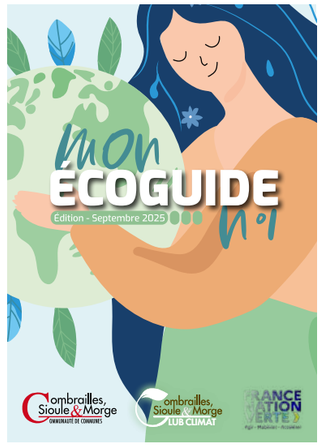

UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ DURABLE, DÉSORMAIS DÉFINIE

Le programme TIMS accompagne la démarche

Engagée en septembre 2024, la Communauté de communes poursuit, avec l'appui du programme TIMS, l'élaboration de sa stratégie locale de mobilité durable et inclusive.

Ce programme, qui se poursuit jusqu'en septembre 2026, contribue au financement de l'accompagnement du cabinet EBULIS ainsi que des moyens humains nécessaires à la définition et à la mise en œuvre de cette stratégie.

Dans ce cadre, le chargé de mission mobilité durable et inclusive a également bénéficié de 13 jours de formation, financés par le programme TIMS, afin de renforcer son expertise dans le domaine de la mobilité durable et inclusive.

Une stratégie construite avec les habitants

Le cabinet EBULIS, retenu fin 2024 pour accompagner la Communauté de communes pour un montant de 36 825 € HT, a débuté sa mission le 8 avril 2025.

L'année a été consacrée à l'élaboration progressive de la stratégie, avec une première phase de diagnostic menée au printemps. Trois ateliers citoyens, organisés les 5 et 6 mai, ont permis d'associer les habitants à la réflexion sur les besoins et les pratiques de mobilité du territoire.

La phase stratégique s'est poursuivie à l'automne avec deux nouveaux ateliers citoyens, organisés les 16 et 17 septembre, avant la finalisation du plan d'actions.

La stratégie locale de mobilité durable et inclusive et son plan d'actions sont consolidés pour être soumis à la validation du Conseil communautaire, dès janvier 2026.

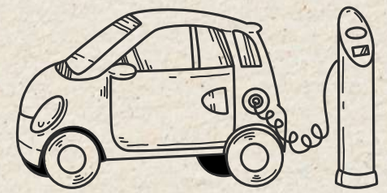

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ PRÉPARÉES POUR 2026



CSM Mobilité

L'année 2025 a également permis de préparer concrètement le déploiement de nouvelles solutions de mobilité sur le territoire.

Les consultations, recherches de financements, partenariats et démarches administratives ont notamment porté sur la création de trois nouveaux services :

- un service de location longue durée de vélos à assistance électrique ;
- un service d'autopartage en boucle ;
- un service de transport d'utilité sociale.

Ces dispositifs ont vocation à proposer des alternatives adaptées aux besoins des habitants et à compléter progressivement l'offre de mobilité existante sur le territoire.

Covoiturage et connaissance des déplacements

Créée en juillet 2024 à destination des agents et des élus, la communauté de covoiturage Mov'Ici compte 33 membres en 2025. Son utilisation demeure toutefois limitée.

L'année 2025 a également été marquée par la restitution des premières analyses de la grande étude mobilité EMC², menée par le SMTC sur 11 EPCI du Puy-de-Dôme.
Cette étude permet d'analyser les flux, les motifs et les modes de déplacement ainsi que leur évolution au cours des dix dernières années. Un document de synthèse présentant les principaux résultats à l'échelle du périmètre d'étude et des différents territoires a été diffusé auprès des élus communautaires et municipaux.
Les résultats complets sont également accessibles au grand public via une plateforme numérique dédiée

Le développement du réseau de recharge électrique

Un marché a également été attribué à la société E55C pour la création de nouvelles installations de recharge pour véhicules électriques.

Cinq nouveaux sites ont été retenus :

- le Gour de Tazenat ;
- La Passerelle ;
- l'EHPAD du LAC ;
- le Centre aquatique intercommunal
- le gymnase de Manzat.

Leur mise en service est prévue au cours du premier semestre 2026.

Ces installations viendront compléter les équipements déjà présents sur le territoire.

Parallèlement, un partenariat entre E55C et les communes volontaires, animé et coordonné par la Communauté de communes, doit permettre le déploiement progressif d'un réseau de 24 bornes de recharge de 22 kWh au cours du premier semestre 2026.





FESTIVAL DES POSSIBLES #3
LA MOBILITÉ MISE À L'HONNEUR

La 3ème édition du Festival des Possibles s'est tenue le 13 septembre 2025 au complexe sportif de Saint-Georges-de-Mons.

Pour cette nouvelle édition, la mobilité était au cœur de la programmation, avec des ateliers, des animations, des essais et une conférence.

La fréquentation globale est estimée à près de 1 000 personnes.

Si les ateliers ont rencontré un bon accueil, notamment ceux destinés aux enfants et les animations consacrées à la mobilité, le bilan de certaines propositions reste plus contrasté : la conférence a réuni une quinzaine de personnes, la Fresque seulement trois participants et le concert, perturbé par la pluie, environ cinquante spectateurs.

Les supports et objets distribués à l'occasion du festival ont, en revanche, rencontré un très bon accueil auprès du public.

Bilan du projet SOLAIRE DÔME

Menée en partenariat avec l'ADUHME, l'opération Solaire Dôme s'est achevée avec l'installation de 18 centrales photovoltaïques sur le territoire.

Trois équipements ont notamment été installés sur des bâtiments intercommunaux :

- le siège administratif de Manzat ;
- les ateliers de Manzat ;
- la micro-crèche de Davayat.

Ces trois installations permettent aujourd'hui de produire environ 30 MWh d'électricité décarbonée par an, dont une part importante est directement consommée sur les sites de production.



ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLES

La Communauté de communes assure une mission d'information, de conseil et d'orientation auprès des porteurs de projets d'énergies renouvelables sur le territoire. Elle accompagne les acteurs dans leurs démarches, notamment dans l'identification des opportunités, des dispositifs d'aide et des partenaires concernés.

Par ailleurs, la Communauté de communes est impliquée dans la société de projet *Soleil de la Viouze*, qui dispose déjà d'une première centrale photovoltaïque à Queuille. En 2025, deux projets situés à Manzat et Montcel ont fait l'objet d'un dépôt de permis de construire.



UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU CINÉMA LA VIOUZE

Fin 2025, une étude a été menée en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le cinéma La Viouze.

Cette étude a pris en compte la surface disponible sur la toiture, les éventuels ombrages ainsi que le profil de consommation du bâtiment, principalement utilisé entre 15 heures et 23 heures.

Une installation de 9 kWc a été retenue. Elle permettrait d'atteindre un taux d'autoconsommation prévisionnel de 76 %.



GPPEP
Sécuriser les projets photovoltaïques

En mars 2025, la Communauté de communes a lancé, en partenariat avec l'association GPPEP, un dispositif destiné à accompagner les particuliers souhaitant installer des panneaux photovoltaïques.

Le dispositif répond notamment aux difficultés rencontrées par certains particuliers dans leurs démarches et aux pratiques de démarchage identifiées dans ce secteur.

Deux réunions publiques d'information ont été organisées en juin 2025, au château des Capponi à Combronde et au cinéma La Viouze aux Ancizes-Comps.

Elles ont réuni une soixantaine de participants intéressés par la démarche.

L'entreprise OHE a été sélectionnée par l'association GPPEP pour réaliser les installations, sur la base d'un cahier des charges défini par l'association et d'un tarif négocié dans le cadre d'une démarche collective.

À la fin de l'année 2025, une vingtaine de particuliers avaient validé un devis. Les installations sont prévues au printemps 2026.

VALORISER LA CHALEUR INDUSTRIELLE

Un projet d'étude a été engagé afin d'évaluer le potentiel de récupération de chaleur issue des procédés industriels d'Aubert & Duval aux Ancizes-Comps et sa valorisation dans le cadre d'un réseau de chaleur pouvant desservir les communes des Ancizes-Comps et de Saint-Georges-de-Mons.

En 2025, deux études complémentaires ont été lancées :

- une étude du gisement de chaleur et de sa mise à disposition sur le site industriel, réalisée par l'entreprise EcoTech Ceram, mandatée par Aubert & Duval ;
- une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur, confiée par la Communauté de communes au bureau d'études Inddigo, avec le soutien du Fonds Chaleur de l'ADEME et de TE63.

La restitution de ces deux études est prévue au premier semestre 2026.

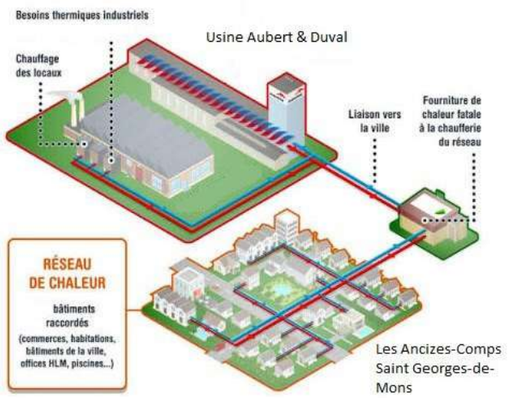

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES & PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

En 2025, la Communauté de communes a poursuivi le suivi des actions engagées dans le cadre des contrats territoriaux Sioule-Andelot et Morge-Buron-Merlaude.

La commission Eau, GEMAPI, Forêt s'est réunie le 31 mars afin de faire le bilan des actions réalisées et d'échanger sur les programmes à venir.

Sur le bassin Sioule-Andelot, les mesures de débit sur le cours d'eau de la Cigogne se sont poursuivies. Les travaux de renaturation du Rochocol, à Saint-Rémy-de-Blot, initialement prévus en 2025, ont été reportés en raison de problématiques foncières. Une action de sensibilisation a également été menée auprès de 50 élèves du collège de Manzat.

Sur le bassin Morge-Buron-Merlaude, l'année a été consacrée à la finalisation du programme d'actions 2025-2027 et à la poursuite de deux études engagées précédemment : la renaturation de la Morge amont et le devenir des petits plans d'eau sur cours d'eau.

Leur finalisation est prévue en 2026.



Finalisation du schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération (SDENR+R)

La dernière phase du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables et de Récupération (SDENR+R), engagé en 2021, s'est poursuivie en 2025.
Des études de préfaisabilité ont été réalisées afin d'évaluer la pertinence de projets sur plusieurs sites présentant un intérêt particulier, notamment des délaissés autoroutiers, une ancienne carrière et un secteur de centre-bourg.

Quatre études ont ainsi été retenues sur différentes filières : éolien, photovoltaïque et réseau de chaleur.
Le 1er décembre 2025, les résultats de ces études ont été présentés lors d'un comité de pilotage, clôturant l'élaboration du Schéma Directeur. L'avancement des objectifs définis dans ce cadre fera désormais l'objet d'un suivi annuel.

Contact

Développement Transition écologique et énergétique
04 73 86 99 19
transition-ecologique@comcom-csm.fr
transition-energetique@comcom-csm.fr

Décret tertiaire

Les bâtiments de plus de 1 000 m² sont soumis au décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019, dit « décret tertiaire », qui fixe des objectifs de réduction des consommations énergétiques.

Au sein de la Communauté de communes, sont concernés :
- le siège administratif de Manzat ;
- La Passerelle ;
- le gymnase de Manzat ;
- le centre aquatique intercommunal ;
- les trois EHPAD du CIAS.

Les données de consommation énergétique de ces bâtiments sont renseignées chaque année dans l'outil OPERAT de l'ADEME.

Ce suivi a notamment permis d'identifier des besoins de rénovation énergétique sur le patrimoine du CIAS, en particulier pour les EHPAD Le Montel à Manzat et Les Orchis à Combronde.

Compte tenu des objectifs fixés par le décret tertiaire et des situations propres à chaque établissement, une réflexion a été engagée sur les besoins d'exploitation et de travaux, ainsi que sur les modalités contractuelles pouvant être mises en place.

En octobre 2025, le bureau d'études MANERGY a été retenu comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour réaliser un audit des bâtiments et étudier la mise en place d'un futur contrat de rénovation et/ou d'exploitation des installations techniques des EHPAD.

Les résultats de cette étude seront présentés au premier semestre 2026.

ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE
Thermes de Châteauneuf-les-Bains

Les Thermes de Châteauneuf-les-Bains constituent une société publique locale dont le capital est détenu à 40 % par la Communauté de communes et à 60 % par la commune de Châteauneuf-les-Bains.

Le fonctionnement du site repose notamment sur le chauffage des bassins, la circulation de l'eau thermale et la régulation des espaces intérieurs. Ces différents usages entraînent des consommations énergétiques importantes, liées notamment au fioul et à l'électricité.

Une étude d'opportunité a été menée avec l'ADUHME et présentée en octobre 2025. Elle a permis d'identifier les études et financements nécessaires pour engager une réflexion sur l'amélioration de la situation énergétique et environnementale du site.

À la suite de cette étude, le bureau d'études TIMEOV a été recruté en décembre 2025, avec le soutien financier du Fonds Vert de l'État, afin de réaliser un audit complet des installations et de proposer différents scénarios d'amélioration. Les résultats de cette étude seront présentés au premier semestre 2026.



AGRICULTURE & GESTION FORESTIÈRE

Transmission et reprise des exploitations agricoles

En 2025, le SMADC a mis en place une animation dédiée à la transmission et à la reprise des exploitations agricoles à l'échelle des Combrailles.

Un nouvel agent - chargé de mission agriculture, a été recruté. Il accompagne les exploitants sans repreneur et les candidats à l'installation, en lien avec les acteurs agricoles locaux. Son intervention concerne également les projets de valorisation des productions dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial des Combrailles.

Trois réunions de secteur à destination des agriculteurs ont été organisées en juillet 2025 à Manzat, Combronde et Marcillat.

Gestion forestière : forêt de Blot

En 2025, aucune opération de travaux forestiers n'a été réalisée. Une vente de bois sur pied a toutefois généré une recette de 65 000 €

sportifs équipements





Les salles de sport

La Communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* dispose de deux gymnases situés à Manzat et aux Ancizes-Comps, des équipements modernes et polyvalents ouverts aux écoles, collèges et associations du territoire. Ces infrastructures accueillent un large éventail de disciplines sportives – du basketball au yoga, en passant par le handball et les arts martiaux – et contribuent activement à la vie associative et scolaire locale. Chaque année, elles enregistrent des milliers de passages, confirmant leur attractivité et leur rôle central dans la pratique sportive sur le territoire.

En 2025, les équipements sportifs intercommunaux ont poursuivi leur rôle de lieux de pratique et de rassemblement, avec notamment le lancement de la réhabilitation et de l'extension du gymnase situé à Manzat. Ce chantier vise à améliorer l'accueil des usagers, l'accessibilité et la performance énergétique de l'équipement, tout en maintenant son ouverture aux scolaires et aux associations sportives pendant les travaux.

Contact

Service équipements sportifs
04 73 86 99 19
gymnases@comcom-csm.fr

LES ÉQUIPEMENTS

Gymnase situé aux Ancizes-Comps

Avec une capacité d'accueil de 316 personnes et une salle de 740 m², le gymnase aux Ancizes-Comps est un équipement polyvalent au service des scolaires et associations locales.

L'entretien courant est assuré par 2 agentes à temps partiel, tandis que la coordination des plannings et du suivi administratif est assurée par l'agente référente basée à Manzat.

Gymnase situé à Manzat

Avec une capacité d'accueil de 585 personnes et des espaces adaptés à différentes pratiques, le gymnase à Manzat constitue le plus grand équipement sportif intercommunal. La gestion complète du site (plannings, suivi administratif et technique) ainsi que l'entretien et l'hygiène quotidiens sont assurés par une seule agente, garantissant un fonctionnement fluide et une qualité d'accueil constante.

LA FRÉQUENTATION DES INFRASTRUCTURES

Les chiffres présentés ci-dessous reflètent à la fois les utilisateurs réguliers des gymnases (scolaires et associations) et le public ponctuel venu assister aux activités et événements sportifs à Manzat (tournois, rencontres, manifestations).

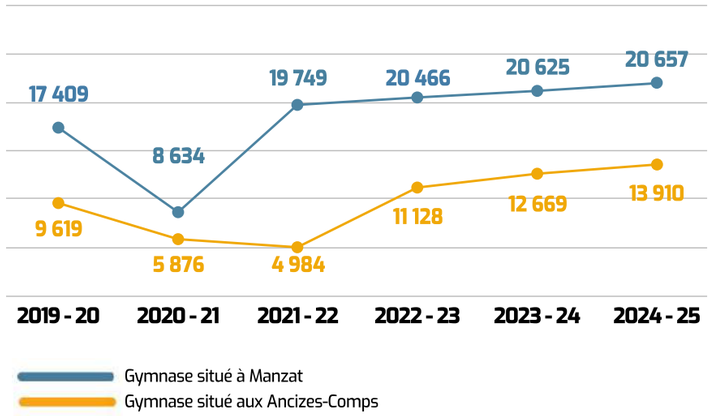

La fréquentation des deux gymnases est en hausse régulière, ce qui témoigne de leur attractivité croissante et du dynamisme sportif du territoire.

Cette fréquentation est particulièrement marquée en période scolaire, reflet du rôle central joué par les établissements scolaires et les associations locales dans l'animation des équipements.

Le dernier chiffre présenté sur le graphique correspond déjà au 1er trimestre de l'année scolaire 2025-2026, confirmant la tendance positive et la forte utilisation des infrastructures dès la rentrée.

LES GRANDS CHIFFRES...

34 567
PERSONNES ACCUEILLIES
SUR LES 2 GYMNASES, à savoir 20 657 pour Manzat et 13 910 aux Ancizes-Comps

13
DISCIPLINES SPORTIVES DIFFÉRENTES
Hors scolaire, avec 14 associations locales utilisatrices régulières des équipements

8
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES UTILISATEURS
Pour Manzat : 5 écoles et 1 collège
Pour Les Ancizes : 1 école et 1 collège

Le moment fort 2025

Projection architecturale



LANCEMENT DES TRAVAUX AU GYMNASE SITUÉ À MANZAT

En 2025, la réhabilitation du gymnase intercommunal de Manzat est entrée dans une phase concrète avec le lancement des travaux en mars. Extension, mise aux normes d'accessibilité, nouveaux espaces de stockage et amélioration de la performance énergétique : ce chantier de 740 400 € HT prépare un équipement plus fonctionnel, plus confortable et moins énergivore, avec une économie d'énergie estimée à 30 %.

Particularité du projet : les travaux sont réalisés sans fermeture du gymnase, afin de maintenir l'accueil des scolaires et des associations sportives tout au long du chantier. Une organisation adaptée a ainsi été mise en place avec les différents usagers pour permettre la continuité des activités pendant les 9 à 12 mois de travaux.



Le Centre Aquatique

Le Centre Aquatique intercommunal, situé sur la commune de Saint-Georges-de-Mons, constitue une structure clé pour l'apprentissage et le développement du savoir-nager chez les enfants.

Il est organisé autour de deux bassins, d'une pataugeoire et d'un toboggan, offrant une diversité de pratiques et facilitant la mutualisation avec le club résident.

L'équipe du Centre Aquatique se compose de professionnels permanents et de renforts ponctuels, assurant l'accueil, l'encadrement et la sécurité des usagers.

L'équipe du Centre Aquatique comprend 3 agents d'accueil et d'entretien, 4 maîtres-nageurs sauveteurs à temps plein, complétés par 2 remplaçants ponctuels, ainsi que 5 BNSSA, majoritairement issus du club résident CASGA. Cette organisation permet d'assurer l'accueil, l'encadrement et la sécurité des usagers, malgré la difficulté de recrutement de maîtres-nageurs remplaçants.

Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique visant à optimiser la consommation, le centre aquatique figure parmi les tout premiers établissements expérimentaux de ce type en France.

Contact

Centre Aquatique
09 65 01 64 38
piscine@comcom-csm.fr

LES PARTENARIATS 2025

Éducation Nationale

Le chef de bassin participe à des réunions annuelles pour améliorer le dispositif *savoir-nager*, ajuste les plannings scolaires avec les écoles et met une ligne d'eau à disposition pour la formation des parents accompagnateurs.

Centres de loisirs

Collaboration avec le service enfance-jeunesse pour organiser animations et stages aquatiques pendant les vacances scolaires, avec quelques réunions de préparation.

CASGA

Le club utilise l'équipement via une convention annuelle, organise plusieurs compétitions et maintient des échanges réguliers avec le chef de bassin et les élus.

Dalkia / GSF

Réunions mensuelles de suivi du CPE et des problématiques techniques, notamment des sols glissants liés à la présence d'algues dans les joints des plages. Mise en place de nouveaux protocoles et installation d'une centrale de dilution en 2025.

Contrat de Performance Énergétique (CPE)

Trois réunions annuelles permettent de suivre les consommations, les économies réalisées, le confort des usagers et les travaux engagés. En 2024-2025, la consommation moyenne s'est établie à 29 % en dessous des cibles ajustées, soit près de 60 % d'économies par rapport à la situation avant travaux, réparties entre CSM et Dalkia.

LES ANIMATIONS

Le Centre Aquatique propose tout au long de l'année diverses animations sportives et ludiques, dont la fréquentation est suivie chaque saison afin d'en mesurer l'attractivité.

Aquabike

197 séances • 1 102 usagers (≈ 5,59 personnes par cours)
Fréquentation en légère baisse par rapport à 2024 (-88 entrées)

Aquajogging

75 séances • 398 usagers (≈ 5,31 personnes par cours)
Fréquentation en baisse par rapport à 2024 (-90 entrées)

Perfectionnement adulte/palmage

20 séances (1 créneau) • 34 participants (≈ 1,7 personnes par cours)
Fréquentation en légère baisse par rapport à 2024 (-13 entrées)

Bébés nageurs

33 séances (2 créneaux) • 1 004 participants : 452 enfants et 552 parents (≈ 30,42 personnes par séance)
Fréquentation en légère baisse par rapport à 2024 (-117 entrées)

COMPARATIF RECETTES/FRÉQUENTATION

Malgré une fréquentation en recul, notamment en raison des périodes de fermeture imposées par la crise énergétique (57 jours de fermeture en 2025), le centre aquatique enregistre une hausse de ses recettes d'entrées en 2025.

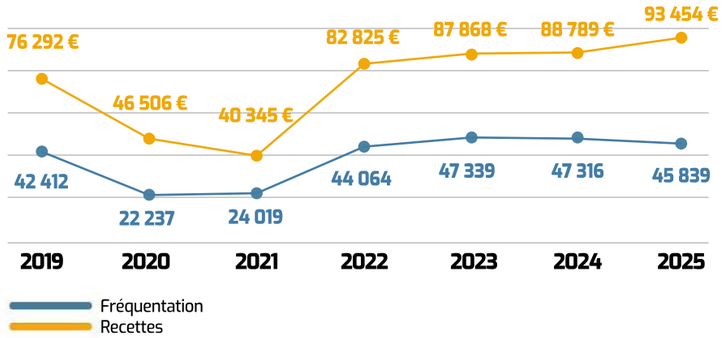

Les moments forts 2025



ECO POUSSE : DES ATELIERS DE SENSIBILITATION POUR LES ENFANTS

Dans le cadre du Contrat de performance énergétique (CPE) du Centre Aquatique intercommunal, la com' com' poursuit, pour la troisième année consécutive, le programme *Eco Pousse*, mené en partenariat avec la société Eco CO2. En 2025, 6 écoles, 22 classes et 470 élèves du territoire ont participé à des ateliers consacrés aux enjeux énergétiques et environnementaux (énergie, mobilité, déchets, changement climatique).



CINÉ PISCINE : VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025

Le Centre aquatique a organisé, sa troisième édition du Ciné Piscine. Cet événement a réuni plus de 37 participants, installés dans l'eau sur des bouées et tapis ou dans les gradins. Grâce au dispositif LÜ, propriété de la com' com', et à la couverture thermique du grand bassin transformée en écran de 47,5 m², les usagers ont pu profiter d'une séance originale avec la diffusion du film Le Pôle Express.

LES GRANDS CHIFFRES...

45 839
USAGERS ACCUEILLIS EN 2025

12 217 €
D'ÉCONOMIE RÉALISÉE SUR L'ÉLECTRICITÉ
Grâce à la création du parking avec ombrières photovoltaïques en autoconsommation

Analyse des publics

Répartition des entrées par type de public

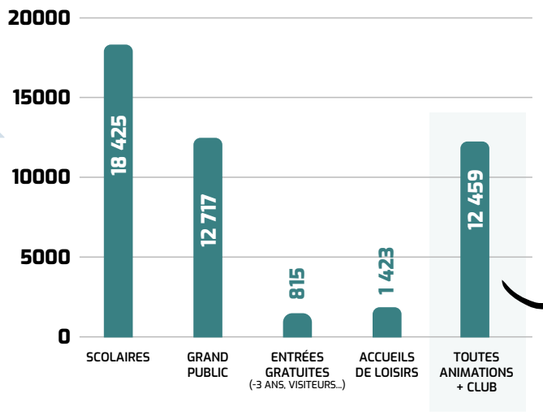

Entrées par activités

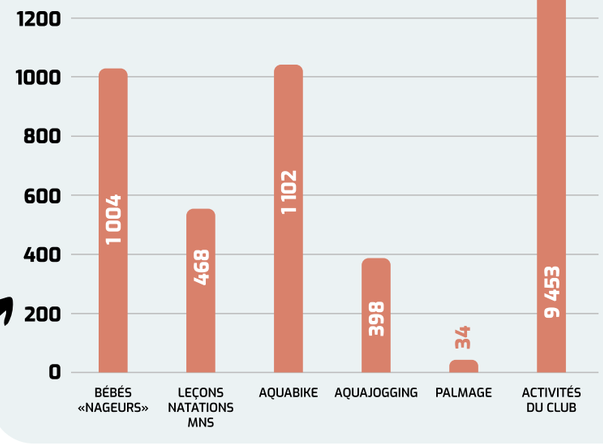

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Depuis la mise en place du CPE (Contrat de Performance Énergétique) pour le Centre aquatique intercommunal, les consommations restent nettement inférieures aux niveaux de référence.

En 2025, l'équipement poursuit ainsi ses efforts pour une gestion plus durable des ressources.

GAZ NATUREL

-64%

par rapport à la référence

Référence *	1 583 MWh — 100%
Conso' 2025	573 MWh — 36%

→ Cible du CPE : 856 MWh

Résultat 33% sous la cible

ÉLECTRICITÉ

-64%

par rapport à la référence

Référence *	629 MWh — 100%
Conso' 2025	228 MWh — 36%

→ Cible du CPE : 421 MWh

Résultat 46% sous la cible

EAU

-63%

par rapport à la référence

Référence *	13 483 m³ — 100%
Conso' 2025	4 929 m³ — 37%

→ Cible du CPE : 8 277 m³

Résultat 40% sous la cible

** Les volumes de consommation de référence correspondent aux niveaux de consommation théoriques retenus dans le cadre du contrat et servent de base de comparaison pour mesurer les performances énergétiques de l'équipement.*

Évolution des consommations réelles

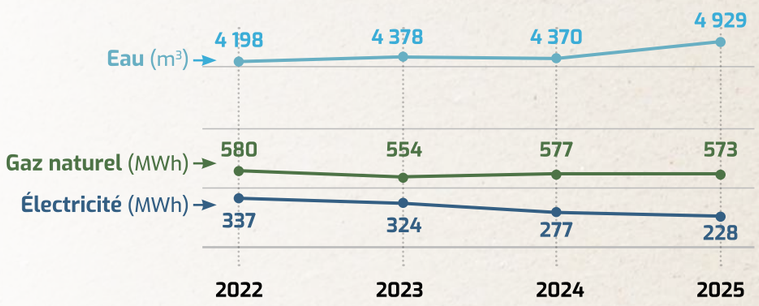

DES RÉSULTATS CONCRETS

En 2025, les consommations réelles du centre aquatique sont environ 63 à 64% inférieures aux consommations de références du CPE sur les trois fluides (gaz naturel, électricité et eau).

Activités et tarifs



La Passerelle salle de spectacle

La Passerelle — Salle de spectacle est un lieu culturel phare des Combrailles, véritable pont entre le public et la création artistique.

Située sur la commune de Pouzol, elle propose une programmation riche du 15 mars au 15 novembre : spectacles vivants, cinéma, actions culturelles et éducatives.

Une chargée de mission à temps plein y garantit l'élaboration soignée de la saison culturelle et la gestion de l'équipement, qui accueille régulièrement les artistes et les publics. La programmation culturelle de La Passerelle ne se limite pas aux spectacles accueillis dans ses murs.

La programmation de La Passerelle s'étend aussi hors de ses murs, grâce à des spectacles proposés dans les communes et lieux culturels partenaires, renforçant ainsi le maillage culturel du territoire.

UN PANORAMA CULTUREL

Le graphique ci-dessous présente la répartition des types de spectacles programmés à La Passerelle au cours de l'année, illustrant la diversité de l'offre culturelle.

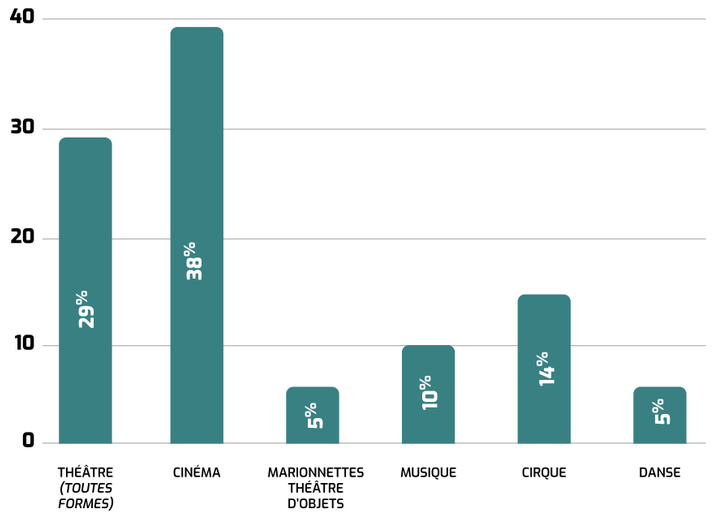

Contact

La Passerelle - Salle de spectacle
04 73 85 53 72
lapasserelle@comcom-csm.fr

LA FRÉQUENTATION DES SPECTACLES ET PROJECTIONS

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la fréquentation de La Passerelle entre 2024 et 2025, selon les différents volets de la programmation : spectacles tout public et jeune public, séances de cinéma, projections de courts-métrages scolaires et sorties de résidence. Il permet de mesurer l'évolution des publics accueillis et de mettre en lumière la diversité de l'offre culturelle proposée.

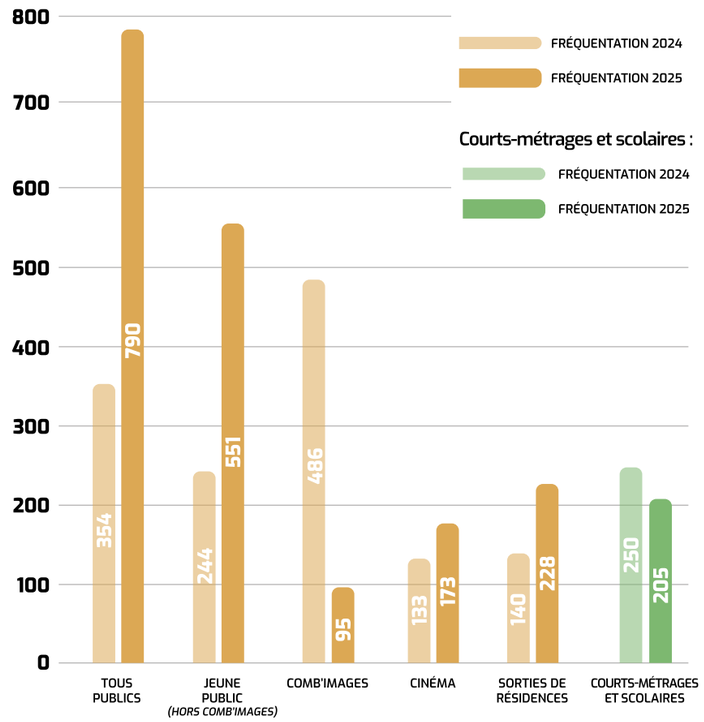

Le moment fort 2025



INAUGURATION - RÉSIDENCE D'ARTISTES

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des compagnies professionnelles en résidence, la communauté de communes a aménagé une résidence artistique au sein de la salle de spectacle intercommunale La Passerelle, à Pouzol.

Inaugurée en mars 2025, cette nouvelle structure permet d'accueillir jusqu'à 10 artistes dans des locaux d'hébergement dédiés. Pour sa première année d'exploitation, elle a accueilli 12 compagnies pour un total de 77 jours d'occupation, venant compléter les espaces mis à disposition pour les temps de création, de recherche et de répétition.

Cet aménagement, d'un montant de 122 343 € HT, a bénéficié du soutien financier du Département du Puy-de-Dôme dans le cadre du CTDD (11,06 %) et de l'État au titre de la DSIL (7,43 %).



LES GRANDS CHIFFRES...

1837 SPECTATEURS **ACCUEILLIS**
soit +230 qu'en 2024

23 COMPAGNIES **ARTISTIQUES ACCUEILLIES...**
...pour les spectacles et résidences artistiques:
10 sont sises dans le département
soit +13 qu'en 2024



Cinéma La Viouze

En 2025, le cinéma La Viouze a poursuivi la structuration de son organisation, avec une équipe composée de deux agents, ponctuellement renforcée en fonction des besoins liés à l'activité.

L'organisation du service s'est stabilisée au cours de l'année, avec la poursuite de plusieurs ajustements dans le fonctionnement et la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

Sur le plan de la fréquentation, l'année a été marquée par une évolution contrastée. Après une baisse observée au cours de l'été, la fréquentation a progressé en fin d'année, sans toutefois atteindre l'objectif fixé pour 2025.

Des aménagements ont été réalisés, avec la création de loges et d'une avancée de scène, afin de faciliter l'accueil de spectacles.

UNE FRÉQUENTATION CONTRASTÉE

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de la fréquentation du cinéma La Viouze depuis 2021 pour les séances classiques. Il permet de situer la fréquentation de 2025 dans l'évolution observée ces dernières années.

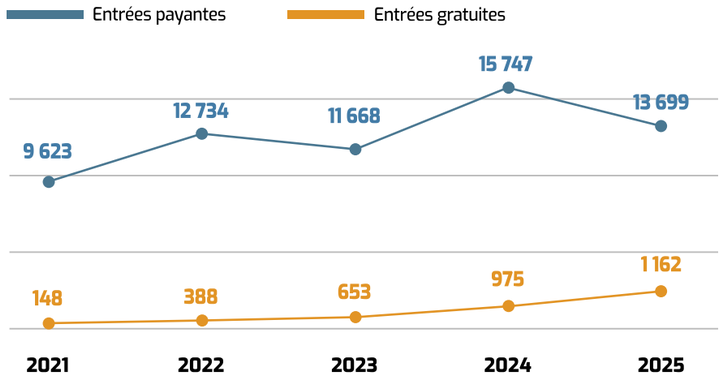

En 2025, le cinéma La Viouze a enregistré 13 699 entrées payantes, soit une baisse de 2 048 entrées par rapport à 2024 (-13,0 %). Le nombre de séances a toutefois progressé de 37, atteignant 733 séances (+5,3 %). Les entrées gratuites sont également en hausse, avec 1 162 entrées (+19,2 %).

Cette baisse s'inscrit dans un contexte national de recul de la fréquentation et dans une année moins marquée par les grands succès de 2024. Zootopie 2 s'est toutefois distingué avec 254 spectateurs lors d'une séance, établissant un nouveau record de fréquentation pour une projection au cinéma La Viouze.

Contact

Cinéma La Viouze
04 73 86 77 54
l.viouze@comcom-csm.fr

DU CÔTÉ DU JEUNE PUBLIC ...

Le dispositif *écoles, collèges, lycéens et étudiants au cinéma* a enregistré 1 590 entrées en 2025, contre 1 471 en 2024, soit une hausse de 8,1 %. Cette progression est notamment liée à la fidélisation des établissements et à l'ouverture du dispositif aux classes de maternelle.

En 2025, le festival *Les Gamins de la Viouze* a réuni 474 spectateurs, contre 354 en 2024, soit une progression de 33,9 %.

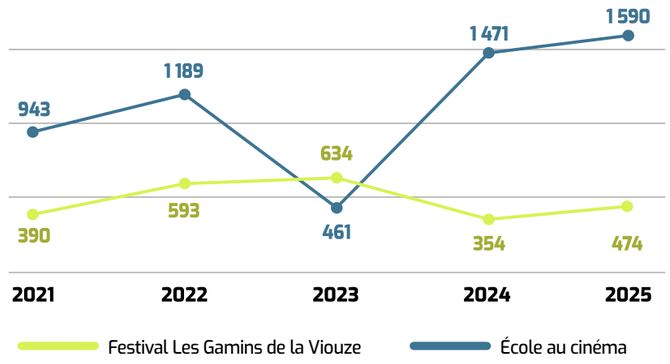

AMPLITUDE D' OUVERTURE ADAPTÉE AUX PÉRIODES SCOLAIRES

La Viouze propose des séances du lundi au dimanche, avec des horaires adaptés selon les périodes scolaires et les vacances. En 2025, les ciné-débats du lundi ont été maintenus, notamment autour de films Art & Essai et de projections en version originale sous-titrée (VOSTFR).

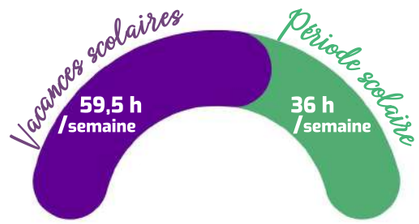

Le moment fort 2025







AMÉNAGEMENT DE LOGES FONCTIONNELLES

En 2025, les espaces situés sous la scène du cinéma *La Viouze* ont été entièrement aménagés afin de faciliter l'accueil des compagnies. Deux loges fonctionnelles, équipées notamment de canapés-lits et de rangements, ont été créées, ainsi qu'un espace sanitaire avec douche et une kitchenette. Les espaces ont également fait l'objet d'une réfection des peintures et de la décoration intérieure. Pour compléter cet aménagement, une salle de réception à l'étage inférieur permettra l'accueil de moments collectifs, conviviaux et festifs.

LES GRANDS CHIFFRES...

1590 ÉLÈVES ACCEUILLIS
dans le cadre du dispositif École au cinéma

13 699 ENTRÉES EN 2025

474 SPECTATEURS AU FESTIVAL LES GAMINS DE LA VIOUZE
Avec + 33,9 % d'augmentation par rapport à 2024.



Lecture publique

En 2025, les actions de médiation culturelle du Réseau de Lecture Publique ont réuni un public varié sur l'ensemble du territoire. L'implication auprès des structures scolaires, des accueils de loisirs et des partenaires de la petite enfance demeure centrale dans l'activité, tout comme les propositions destinées au grand public et la valorisation du patrimoine.

Parallèlement, les actions de formation et les temps de travail collectifs ont contribué à renforcer les compétences et l'harmonisation des pratiques au sein du réseau.



UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

En 2025, le Réseau de Lecture Publique compte 5 028 personnes inscrites, soit 552 de plus qu'en 2024 (+12,3 %). Les médiathèques de Combronde et Manzat enregistrent respectivement 9 632 et 10 635 passages.

Le portail du réseau a également comptabilisé 56 534 visites au cours de l'année.

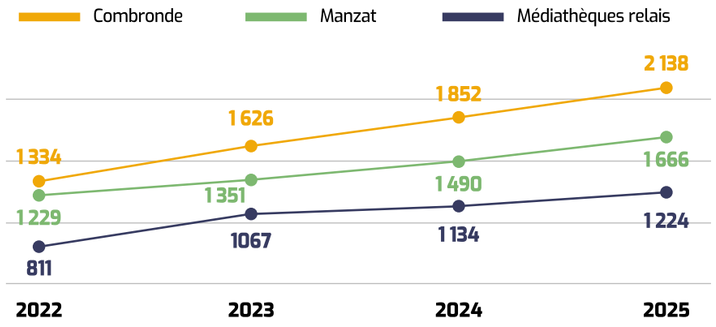

Contacts Réseau de Lecture Publique

Médiathèque Combronde
04 73 33 35 76
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr
catalogue en ligne : csm.bibli.fr

Médiathèque Manzat
04 73 86 99 28
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr
catalogue en ligne : csm.bibli.fr

FORMER ET FÉDÉRER LES ÉQUIPES

En 2025, agents et bénévoles ont participé à plusieurs actions de formation communes, portant notamment sur les albums en jeu, l'utilisation du logiciel PMB et le traitement des collections.

Des temps de travail collectifs ont également été organisés, notamment à Vitrac autour du règlement intérieur et de la charte des dons, ainsi qu'une journée d'immersion culturelle à Brioude.

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES

142 séances d'animations tous publics
expositions, ateliers, lectures, spectacles, concerts, ...

184 animations à destination des scolaires et des ALSH
accueils de classes, visites pédagogiques et animations périscolaires.

43 animations transversales
actions menées avec les structures partenaires (RPE, micro-crèches, MAM, EHPAD, cinéma...)



En 2025, les animations du Réseau de Lecture Publique ont réuni 6 239 participants, dont 1 970 dans le cadre des animations tout public, 3 534 lors des actions à destination des scolaires et des accueils de loisirs, et 735 dans le cadre d'actions transversales. Ces actions ont été proposées auprès de différents publics et dans les différents sites du réseau.

LES GRANDS CHIFFRES...

53 066
PRÊTS DE DOCUMENTS
SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU
DE LECTURE PUBLIQUE

PLUS DE 250 INTERVENTIONS
Soit en moyenne 5 à 6 interventions par semaine : accueil de classes, séances lectures petite enfance, ateliers numériques, temps d'animation tout public, ...

552
NOUVELLES INSCRIPTIONS
enregistrées sur l'ensemble du Réseau de Lecture Publique en 2025

Les moments forts 2025



UNE AUTRICE À LA RENCONTRE DES ENFANTS

Le 20 mai, dans le cadre du dispositif *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés*, l'autrice-illustratrice Valérie Deneufchâtel - lauréate de l'édition 2025 - est intervenue dans les classes de Vitrac et Saint-Pardoux. Ateliers plastiques et temps de lecture ont réuni 80 enfants et 10 adultes autour de son ouvrage Le secret de pluie.



FESTIVAL DÉPARTEMENTAL "CONNEXIONS"

Le 19 novembre 2025, le réseau a accueilli à Combronde la 3ème édition du festival départemental *Connexions*. Le village numérique, composé de plus de 15 stands et animé par six agents et une trentaine d'intervenants, a réuni 206 participants, dont 146 enfants et 60 adultes.



Enseignement musical

La compétence « enseignement musical » est exercée par la Société Lyrique de Combronde (SLC) et l'Union Musicale en Combrailles (UMC). Financées par Combrailles, Sioule et Morge, les deux écoles partagent une direction et une organisation communes, calées sur le rythme scolaire.

En 2024-2025, elles ont accueilli 209 élèves, encadrés par 15 professeurs et un directeur. Les enseignements associent pratique instrumentale, formation musicale, éveil musical et pratique collective, avec une attention particulière portée à la découverte et au partage.

À travers leurs concerts, spectacles et projets thématiques, les écoles proposent aux élèves un véritable parcours artistique et culturel et participent activement à la vie culturelle du territoire.

INSCRIPTIONS : DES EFFECTIFS STABLES

Après plusieurs années de progression, les effectifs des deux écoles se sont stabilisés en 2024-2025, avec 209 élèves inscrits : 105 à Combronde et 104 aux Ancizes-Comps. Cette organisation commune permet aux familles de choisir l'établissement le plus adapté à leurs contraintes, tout en bénéficiant d'une offre d'enseignement complémentaire à l'échelle intercommunale.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des inscriptions dans les deux écoles de musique entre les années scolaires 2020-21 et 2024-25.

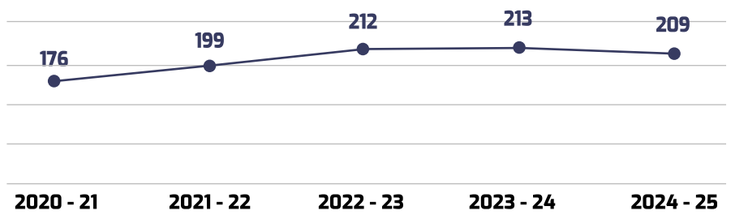

En 2024-2025, les deux écoles accueillent 209 élèves, témoignant d'une **fréquentation stable et d'un intérêt durable** pour l'enseignement musical

Contact

Écoles de musique
06 33 12 58 28
ecoles-musique@comcom-csm.fr

LE PATRIMOINE AU COEUR DE LA SAISON 2024-2025

Au-delà des cours d'instrument et de formation musicale, les écoles de musique proposent un véritable parcours artistique et culturel, enrichi par des concerts, spectacles et projets collectifs.

En 2024-2025, le patrimoine a été mis à l'honneur, avec notamment un ciné-concert autour du patrimoine des Combrailles, un bal traditionnel et plusieurs représentations de L'Homme en crue. Les élèves ont également participé aux concerts de Noël, à la Sainte-Cécile, à un concert au profit de la Ligue contre le cancer et au Festival de bandas de Combronde.

Ces rendez-vous ont permis aux élèves de se produire sur le territoire et de partager leur pratique avec différents publics.

Leur fréquentation illustre l'intérêt suscité par ces propositions :

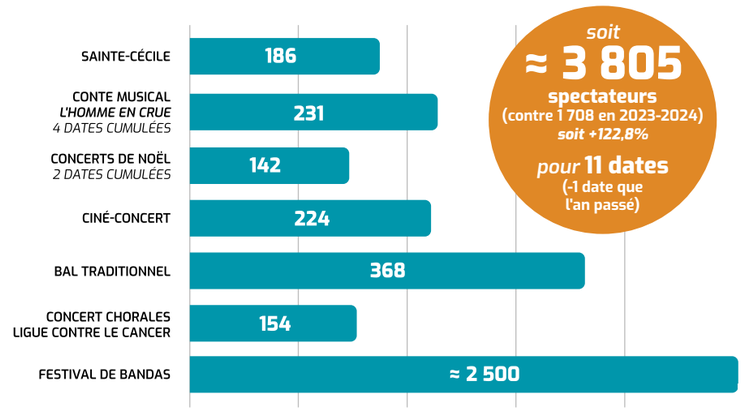

LES GRANDS CHIFFRES...

209 ÉLÈVES **INSCRITS**
répartis sur les 2 écoles
105 à Combronde et 104 aux Ancizes
pour l'année scolaire 2024/2025

15 PROFESSEURS **DONT 5 COMMUNS AUX 2 ÉCOLES**

137,25 HEURES DE COURS **HEBDOMADAIRES**
réparties sur les 2 écoles

Les moments forts 2025



LE 16.03.25

CINÉ-CONCERT : PATRIMOINE EN COMBRAILLES

Le ciné-concert autour du patrimoine des Combrailles a réuni 224 spectateurs au cinéma La Viouze. Mêlant projections d'images d'archives, photographies du territoire, vidéos et musique, ce rendez-vous illustrait pleinement la thématique du patrimoine choisie pour la saison.



LE 24.05.25

BAL TRADITIONNEL PAR LES ÉLÈVES

Le bal traditionnel a rassemblé 368 spectateurs à la Maison des associations de Combronde. En amont, les élèves et les enseignants ont participé à un travail de découverte et de transmission de la musique traditionnelle, avec notamment l'intervention des Brayauds dans les écoles. Ateliers de danse, découverte des spécificités du genre et transmission orale ont permis aux élèves de s'approprier cet univers avant de le partager avec le public. Un projet à la fois artistique, pédagogique et intergénérationnel.



Enfance Jeunesse & Restauration



Microcrèche
Le Jardin des Coccinelles

Située à Davayat, la microcrèche intercommunale accueille 10 enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle offre un cadre sécurisant, bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant, favorisant son éveil, sa curiosité et son développement.

L'équipe, composée de 5 professionnelles qualifiées, assure un accompagnement individualisé adapté aux besoins et au rythme de chacun. La crèche bénéficie également de l'intervention de spécialistes qui enrichissent le quotidien des enfants.

La structure s'appuie sur une pédagogie fondée sur la motricité libre et l'apprentissage de l'autonomie, permettant à chaque enfant d'évoluer à son rythme et de gagner progressivement en confiance. Des interventions et activités complémentaires viennent également enrichir le quotidien des enfants et leur permettre de découvrir de nouvelles expériences.

Contact

Microcrèche
Le Jardin des Coccinelles
04 73 33 99 37
microcreche@comcom-csm.fr

LA COMPOSITION DE L' ÉQUIPE

Les chiffres ci-dessous donnent un aperçu de l'activité de la microcrèche en 2025. Ils présentent l'accueil quotidien des enfants, la composition de l'équipe, l'apport des intervenants extérieurs, la répartition des activités pédagogiques et les sorties mutualisées avec les autres structures. Ces données reflètent l'engagement de l'équipe à offrir un environnement sécurisé, stimulant et bienveillant, favorisant le développement et l'épanouissement de chaque enfant.

5 professionnelles petite-enfance

TOUTES DIPLÔMÉES
EJE, AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
OU CAP PETITE-ENFANCE

3 intervenants exterieurs

1 MUSICIENNE, 1 MÉDIATHÉCAIRE
ET 1 PSYCHOLOGUE *(DANS LE CADRE D'ANALYSES DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE)*

FORMATION ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES

En 2025, l'équipe a identifié et programmé plusieurs actions de formation et de réflexion professionnelle pour 2026. Une formation HACCP en interne est notamment prévue, ainsi que des journées pédagogiques consacrées à l'accueil des familles et à l'évaluation de la qualité de l'accueil, avec entre autre, la participation à une conférence et un temps de travail en équipe.

SNOEZELEN
UN PROJET DÉSORMAIS CONCRÉTISÉ

En 2025, la microcrèche a concrétisé son projet Snoezelen, avec deux journées de formation à l'automne. Cette approche permet de proposer aux enfants un espace de détente et de découverte sensorielle, favorisant leur développement psychomoteur et leur permettant d'explorer progressivement leurs émotions et leur environnement.

Elle constitue également un outil pour les professionnelles, qui peuvent observer les enfants sous un autre angle et ajuster leurs pratiques à leurs besoins.



Le projet Snoezelen entrera dans sa phase de mise en pratique en 2026. L'équipe pourra expérimenter cette approche directement avec les enfants, grâce au matériel acquis avec le soutien financier de la CAF.

Les moments forts 2025



DES TEMPS PARTAGÉS ENTRE MICROCRÈCHES

En juin, les quatre microcrèches du territoire se sont retrouvées à Combronde pour une matinée de jeux suivie d'un pique-nique. Elles ont également partagé le traditionnel spectacle de fin d'année, avec *Quand fond la neige, où va le blanc ?* de la compagnie Fée d'hiver. Des moments privilégiés de partage entre enfants et équipes.



DES RENDEZ-VOUS AVEC LES FAMILLES

La fête de fin d'année et le goûter de Noël ont permis aux familles de partager des temps conviviaux. En septembre, la réunion d'information annuelle a également favorisé les échanges entre parents et professionnelles autour du fonctionnement de la structure et des pratiques pédagogiques.

LES GRANDS CHIFFRES...

3 NOUVEAUX **ENFANTS**
ont fait leur entrée à la crèche,
entre septembre et décembre 2025

23 ENFANTS **ACCUEILLIS** AU TOTAL
au sein de la microcrèche,
tout au long de l'année 2024



2 RÉUNIONS **INTERSTRUCTURES**
ont eu lieu, pour réfléchir conjointement aux thématiques pédagogiques et mutualiser les sorties éducatives.



Relais Petite Enfance
Bulle des p'tits Combrailloux

Le Relais Petite Enfance (RPE) Bulle des p'tits Combrailloux, avec ses antennes administratives de Manzat et Combronde, accompagne les parents et futurs parents employeurs ainsi que les assistants maternels et futurs professionnels sur les 29 communes du territoire.

Chaque matin, des ateliers d'éveil fixes et itinérants sont proposés dans différentes communes. Ils favorisent la socialisation et l'éveil des enfants, tout en permettant aux assistants maternels de rompre l'isolement lié à leur activité et de développer leurs pratiques professionnelles.

Le RPE informe les familles sur les différents modes d'accueil disponibles et les accompagne dans leur rôle de parent employeur. Il travaille également en réseau avec la PMI, la CAF, les médiathèques, les EHPAD et les autres acteurs de la petite enfance afin de mieux connaître les besoins et l'offre d'accueil du territoire.

L'OFFRE ET LA DEMANDE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

Le graphique ci-dessous présente trois indicateurs de l'activité du Relais Petite Enfance en 2025 : le nombre d'assistants maternels agréés sur le territoire, le nombre de naissances et le nombre de familles reçues en rendez-vous d'information.

Ces données permettent de mettre en regard l'offre d'accueil individuel, les besoins des familles et l'accompagnement proposé par le RPE pour les informer et les orienter vers les solutions d'accueil adaptées.

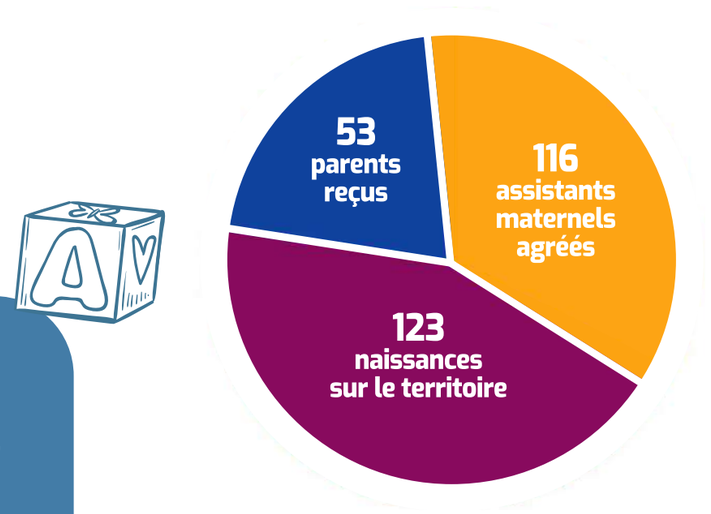

Contact

Relais Petite Enfance
04 73 86 52 07 - 04 73 97 36 67
relais.pe@comcom-csm.fr

ÉVEIL, SOCIALISATION ET OUVERTURE CULTURELLE

En 2025, le RPE a proposé 361 ateliers fixes et itinérants dans plusieurs communes du territoire. Éveil musical, bébé gym, lectures, balades nature, sorties pédagogiques et spectacles ont favorisé l'éveil, la socialisation et la découverte de l'environnement. Le RPE a également mené des projets d'éveil artistique et culturel, en partenariat avec les médiathèques, les EHPAD et les écoles maternelles du territoire.

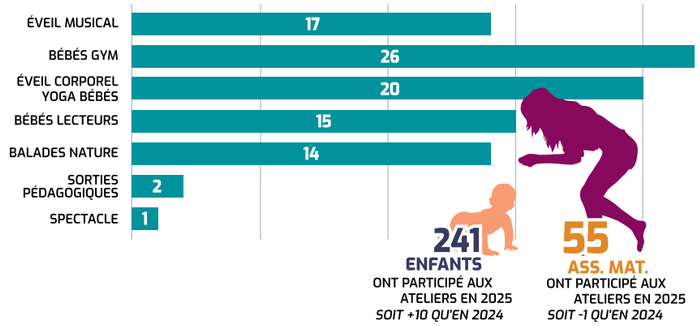

FORMATION ET PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS

En 2025, le RPE a renforcé l'accompagnement des assistantes maternelles à travers des ateliers d'éveil, des formations spécialisées et des réunions thématiques sur la santé, les émotions et le développement de l'enfant. Trente-deux professionnelles ont ainsi renouvelé leurs pratiques, rompu l'isolement et contribué à un accueil de qualité pour les enfants du territoire.

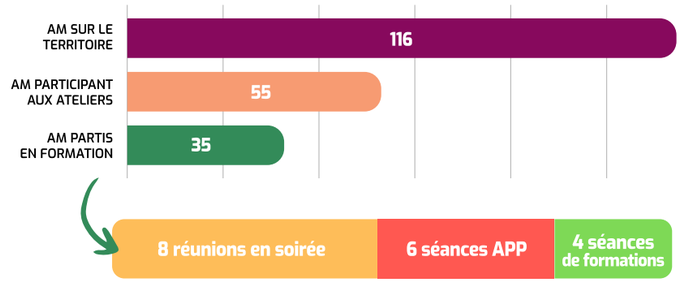

Les moments forts 2025



L'ÉVEIL ARTISTIQUE AU CŒUR DES ATELIERS

Le RPE a proposé un projet d'éveil artistique avec Marie Hebert, médiatrice culturelle, autour de deux projets mêlant littérature, arts visuels et découverte du patrimoine.

Avec *Aux portes du Maghreb*, les enfants et les assistants maternels ont découvert l'architecture nord-africaine à travers la réalisation individuelle de carreaux de zellige en feutrine, puis la création collective d'une porte décorée. Ce nouvel espace, transformé en cabane, a ensuite servi de support à des temps de motricité libre et d'exploration.

Le second projet, *Une souris dans les volcans*, s'est construit autour de l'album *Emmie* et le monde, issu de la collection *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés* offerte aux enfants nés dans le Puy-de-Dôme. À l'aide de peinture comestible, de pochoirs et de matériaux naturels, enfants et assistants maternels ont réalisé ensemble une création plastique inspirée de l'univers volcanique.



LES GRANDS CHIFFRES...

53 FAMILLES **REÇUES**
en rendez-vous au cours de l'année 2025
Soit -26 qu'en 2024

241 ENFANTS **ACCUEILLIS** EN ATELIERS D'ÉVEIL
Soit +10 qu'en 2024

361 ATELIERS **ITINÉRANTS**
organisés sur l'ensemble du territoire par les animatrices du Relais Petite Enfance



Accueils de Loisirs

Le service Enfance-Jeunesse accompagne les enfants et les jeunes du territoire de 3 à 16 ans, à travers une offre qui couvre les différents temps de leur quotidien : accueils périscolaires du matin et du soir sur 9 communes, mercredis, vacances scolaires, stages, séjours, Temps d'Activités Périscolaires (TAP), mais aussi anniversaires, locaux ados et sorties.

Environ 60 agents assurent le fonctionnement du service tout au long de l'année, avec un effectif pouvant atteindre 120 agents pendant l'été. Le service accompagne également les jeunes dans leur parcours vers le BAFA.

En 2025, l'activité reste importante, avec 130 507 heures d'accueil extrascolaire et 84 816 heures de TAP. Si le nombre d'enfants différents accueillis diminue par rapport à 2024, le volume d'accueil extrascolaire baisse dans une moindre proportion. Chaque enfant accueilli en extrascolaire a ainsi fréquenté les structures en moyenne plus longtemps qu'en 2024, avec environ 118 heures contre 107 heures un an plus tôt.

Contact

Service Enfance-Jeunesse
04 73 86 91 77
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr

ACCUEIL DES ENFANTS
FOCUS PAR ACTIVITÉS

En 2025, 1 110 enfants différents ont fréquenté les accueils extrascolaires, contre 1 341 en 2024, soit une baisse de 17 %. Les TAP ont quant à eux accueilli 1 272 enfants, contre 1 469 en 2024, soit une diminution de 13 %.

Le nombre d'enfants accueillis dans le cadre d'une démarche d'accueil adapté reste stable, avec environ 20 enfants accompagnés en 2025.

Parallèlement, le service a poursuivi et développé plusieurs projets destinés aux enfants et aux jeunes tout au long de l'année.

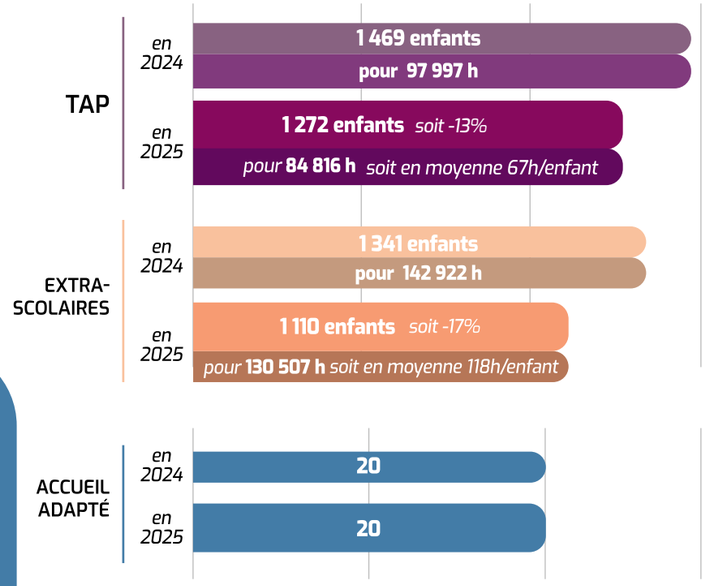

UNE OFFRE QUI S'ENRICHIT

Au-delà de l'accueil quotidien, le service développe des projets permettant aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques et de vivre des expériences collectives. En 2025, plusieurs initiatives ont ainsi été proposées autour de la culture, du sport, de la mobilité, de la solidarité et de l'autonomie :

- stage autour du livre,
- journées inter-centres,
- anniversaires thématiques,
- actions solidaires,
- accompagnement au BAFA
- ou encore développement du programme Savoir Rouler à Vélo.

Le service poursuit également son évolution structurelle avec la mise en œuvre du schéma directeur des accueils de loisirs, qui prévoit notamment le développement de pôles Enfance-Jeunesse afin de renforcer l'offre d'accueil sur le territoire. Le futur site de Beauregard-Vendon, dont le chantier se poursuit, pourra notamment accueillir à terme 216 enfants et 30 adolescents.

APPRENDRE, PARTAGER, S'ENGAGER

Les temps d'accueil sont aussi l'occasion de sensibiliser les enfants à des sujets de société et de les impliquer dans des projets collectifs. En 2025, plusieurs actions solidaires ont été menées sur les temps périscolaires, autour d'Octobre Rose, de la collecte de la Banque Alimentaire et du Téléthon. Pour Octobre Rose, les enfants de plusieurs sites ont confectionné des objets artisanaux destinés à la vente. Cette mobilisation a permis de récolter 1 317 €, intégralement reversés à l'association Clermont en Rose.

Les équipes ont également bénéficié d'une matinée pédagogique en mars, avec notamment un atelier consacré à la surdité et à la langue des signes française (LSF). Animé par Pascale Fernandes, cet atelier a permis de sensibiliser les agents aux réalités de la surdité et aux moyens de favoriser l'expression et la participation des enfants.

Les moments forts 2025



SAVOIR ROULER À VÉLO

En 2025, deux animateurs se sont formés au dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Des sessions ont été proposées dans plusieurs accueils de loisirs et lors d'un stage aux Ancizes-Comps. Au total, 37 enfants ont validé le bloc 3 et obtenu leur attestation SRAV. Le dispositif a également été présenté au Festival des Possibles, avec un parcours vélo et du matériel mis à disposition.



TROIS SÉJOURS À MONTCLAR-DE-QUERCY

En juillet, 71 enfants de 6 à 16 ans ont participé à trois séjours à Montclar-de-Quercy. Au programme : activités nautiques, temps de détente et découverte du patrimoine de Montauban. Ces séjours ont constitué une nouveauté pour le service, avec un départ à plus de deux heures du territoire, offrant aux enfants une véritable expérience de dépaysement et de vie collective.

LES GRANDS CHIFFRES...

20 ENFANTS **ACCUEILLIS**
dans une démarche d'accueil adapté

130 507 HEURES **D'EXTRASCOLAIRE**
Pour 1 110 enfants différents, soit en moyenne 118 h dédié à chaque enfant

84 816 HEURES DE TAP
pour 1 272 enfants différents, soit 67 heures pour chaque enfant



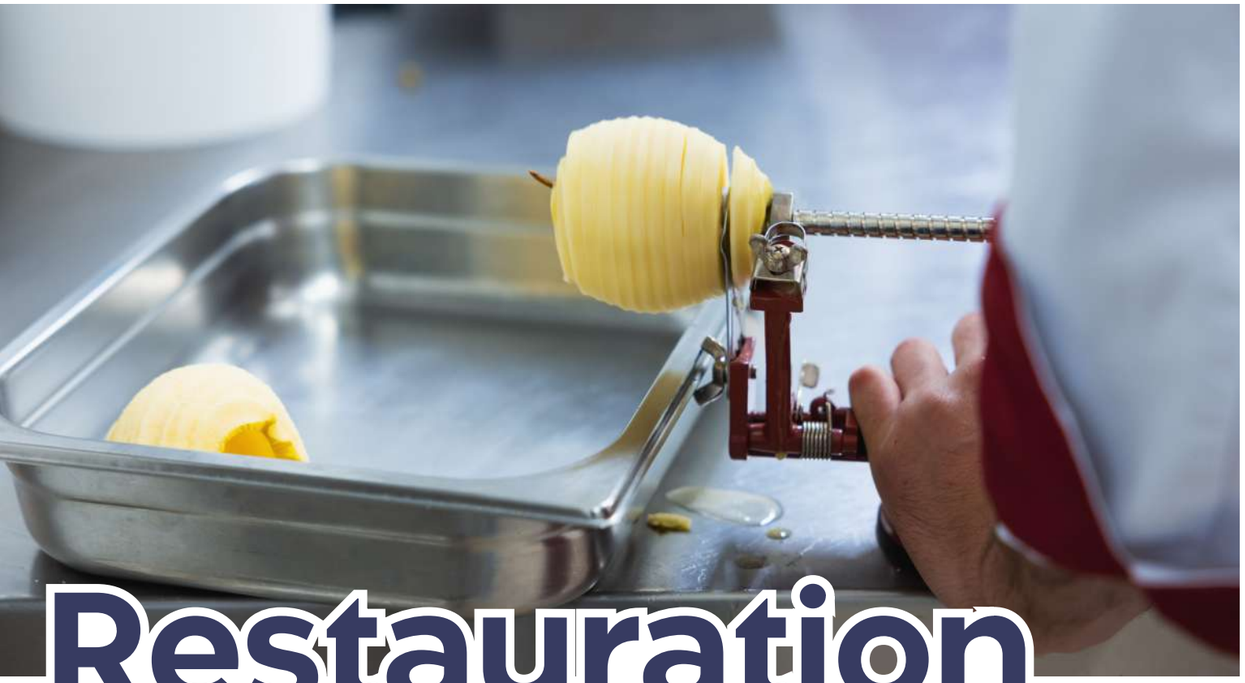

Restauration collective

Le service Restauration collective de Combrailles, Sioule et Morge assure la production et la distribution de repas pour les 23 écoles du territoire, les 3 EHPADs, le portage de repas à domicile du CIAS, ainsi que pour les agents et les adultes accueillis dans les différents établissements.

En 2025, 333 090 repas ont été produits, soit près de 20 000 repas supplémentaires par rapport à 2024. Le service assure cette production grâce à plusieurs unités de production réparties sur le territoire, complétées par deux prestataires extérieurs pour certains restaurants scolaires.



Depuis le 6 mai 2025, le service produit également les repas du soir pour les trois EHPADs, renforçant ainsi son rôle dans la prise en charge des besoins alimentaires des établissements du territoire.

ACTIVITÉ DE PRODUCTION PAR PUBLIC

En 2025, le service Restauration collective a produit 333 090 repas, soit 6,2 % de plus qu'en 2024. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des repas destinés aux EHPADs (+35,7 %), liée notamment à la prise en charge, depuis mai 2025, des repas du soir. L'activité scolaire reste stable, tandis que le portage de repas et les accueils de loisirs enregistrent une légère baisse.

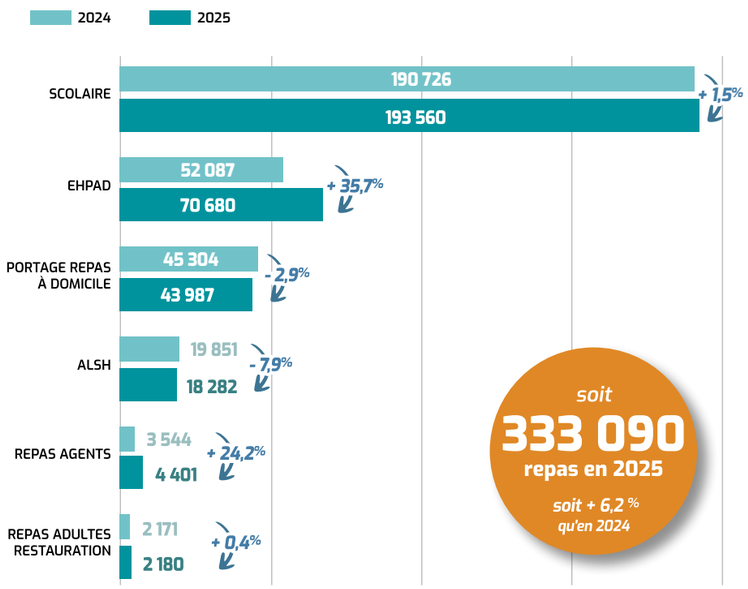

FAVORISER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

En 2025, les produits biologiques représentent 29,04 % des approvisionnements des cinq cuisines de production, avec des écarts importants selon les sites : de 17,54 % à Saint-Georges-de-Mons à 80,48 % à Loubeyrat. Le service poursuit ainsi le développement d'une alimentation de qualité, en cohérence avec les objectifs de la collectivité et du Projet Alimentaire Territorial.

En 2025, **les produits biologiques représentent 29,04 % des approvisionnements**, avec des niveaux variables selon les cuisines de production :

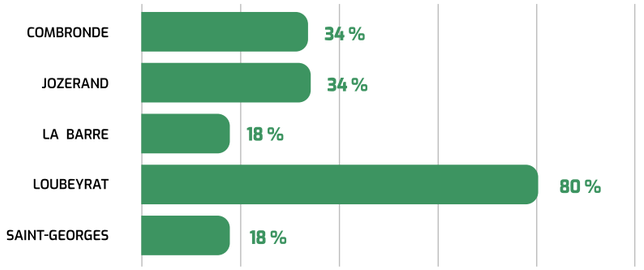

Cette démarche s'est également traduite par la participation au programme européen « Lait et fruits à l'école », qui favorise la distribution de fruits, légumes et produits laitiers aux enfants.

Pour la période de septembre 2025 à janvier 2026, les cuisines de Combronde, Jozerand et Loubeyrat ont été déclarées dans le dispositif. L'ensemble des sites le sera à partir de 2026. La diversité des approvisionnements se traduit également par des volumes importants de produits frais, répartis entre différentes catégories d'aliments.

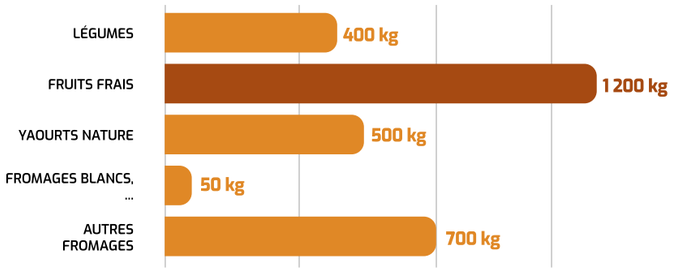

LES GRANDS CHIFFRES...

9,51 €
LE REPAS
c'est le prix de revient pour un repas (production, transport et service). Il facturé à 3,75 € aux scolaires.

26
ÉTABLISSEMENTS SERVIS dont 23 écoles et 3 EHPAD... sans parler du portage de repas à domicile !

333 090
REPAS PRODUITS sur l'année 2025
soit +19 407 repas qu'en 2024 !

Les moments forts 2025



FORMATION AUX MENUS VÉGÉTARIENS

En 2025, les agents de production ont participé à une formation de deux jours consacrée aux menus végétariens, organisée dans les cuisines de Chamalières. Cette formation leur a permis de découvrir de nouvelles techniques et recettes afin de diversifier les repas proposés aux enfants, dans le respect des exigences de la loi EGalim.



LE DÉPLOIEMENT DES BARQUETTES INOX

En octobre 2025, le service Restauration collective sur le site de Saint-Georges-de-Mons a engagé une phase de test, permettant la mise au point technique de l'utilisation des barquettes en inox destinées au portage de repas à domicile. Jusqu'en décembre, les agents ont ajusté les équipements et les techniques de production et de thermoscellage afin de préparer la généralisation du dispositif sur l'ensemble du service au premier trimestre 2026. À terme, cette évolution permettra de supprimer plus de 180 000 barquettes plastiques par an, soit une réduction importante des déchets.

2025 SCHÉMA DE PRODUCTION DES REPAS

Légende

- Cuisines centrales et restaurants scolaires approvisionnés
- Cuisines et restaurants scolaires indépendants
  *Manzat : école et collège
- Restaurants scolaires approvisionnés par la cuisine centrale de Riom
- EHPADs
- Site de production pour les EHPADs
- Site de production pour le portage de repas

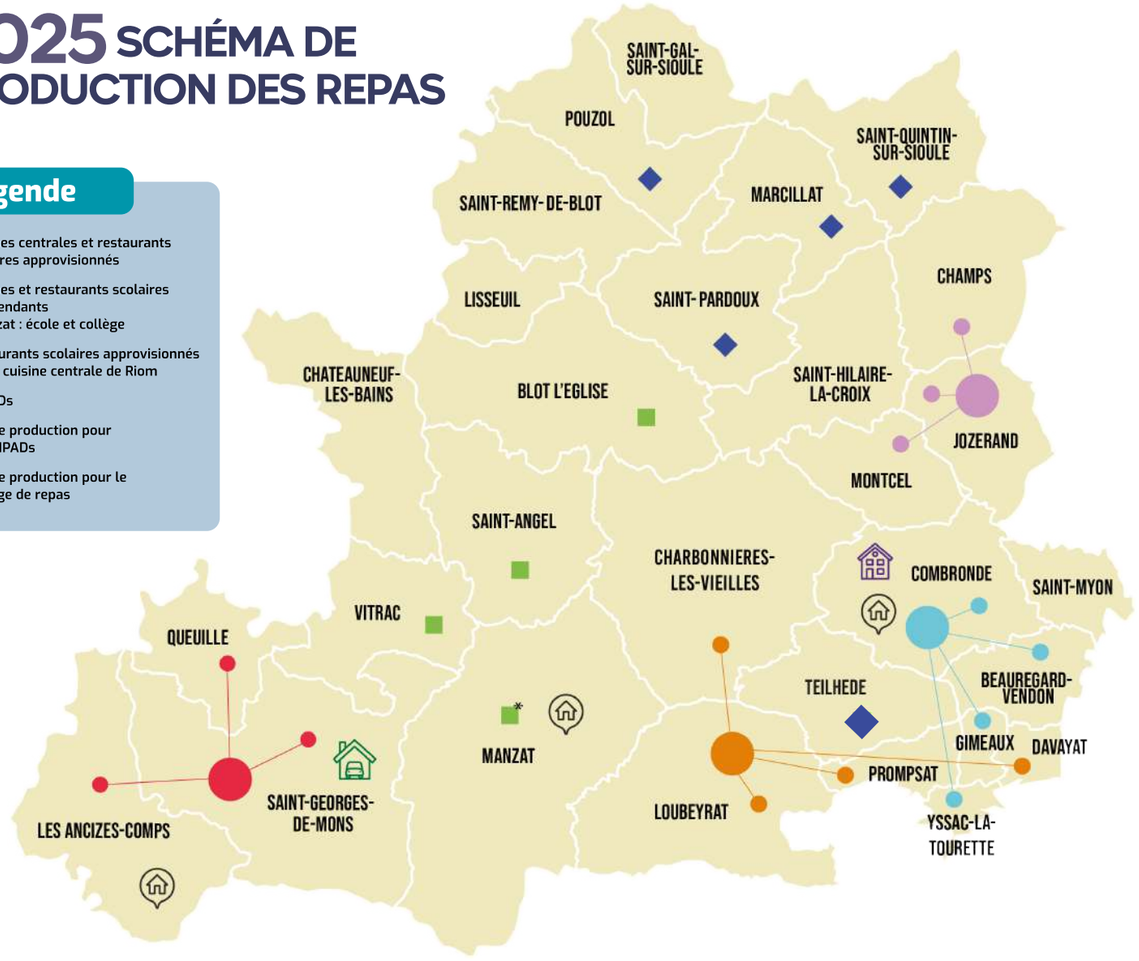

LA FUTURE CUISINE CENTRALE DE BLOT-L'ÉGLISE : LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION



À l'été 2025, les travaux de construction de la future cuisine centrale de Blot-l'Église ont débuté dans le cadre du projet de modernisation de la restauration collective intercommunale. D'une superficie de 184 m², le futur équipement produira environ 320 repas par jour. Le projet prévoit également la rénovation et l'agrandissement du réfectoire, avec la création d'un office.

Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet ACA Architectes, dix entreprises interviennent sur le chantier. Les travaux de terrassement, de gros œuvre, de façades et de toiture-terrasse ont été réalisés en 2025, laissant place aux travaux de mise hors d'air et aux aménagements intérieurs.

La livraison de la cuisine centrale est prévue pour fin mai 2026, tandis que les travaux relatifs à l'office et au réfectoire doivent s'achever d'ici fin août, pour une mise en service à la rentrée scolaire.

D'un montant de 917 245 € HT, études, maîtrise d'œuvre et travaux compris, le projet bénéficie du soutien de l'État au titre de la DETR (20,2 %) et du Département du Puy-de-Dôme dans le cadre du CTDD (58,8 %).

Contact

Restauration collective
04 73 97 98 12
restauration@comcom-csm.fr





Aide et accompagnement à Domicile

Le Service Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD) devient le Service Autonomie à Domicile (SAD). Il accompagne les habitants afin de favoriser leur maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. Son équipe intervient 7 jours sur 7, de 7h à 20h, y compris les jours fériés, auprès des personnes de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap, des personnes confrontées à une difficulté ponctuelle (sortie d'hospitalisation, rééducation…) ou encore des familles ayant besoin d'un appui dans leur quotidien.

Les interventions couvrent les différents besoins de la vie quotidienne : entretien du logement, courses et préparation des repas, aide au lever et au coucher, toilette et habillage, mais aussi maintien du lien social, accompagnement aux activités et soutien aux aidants.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE SERVICE

L'année 2025 a été marquée par une évolution importante : depuis le 30 juin, le service est officiellement devenu un Service Autonomie à Domicile (SAD). Cette transformation, issue de la réforme des services à domicile, vise notamment à renforcer la coordination des accompagnements, la prévention de la perte d'autonomie et la qualité du service rendu aux bénéficiaires.

Le CIAS a ainsi engagé un travail d'appropriation du nouveau cahier des charges et de mise en conformité des pratiques. Cette évolution implique notamment de renforcer la coordination de l'accompagnement des bénéficiaires entre l'aide et le soin, de mieux prendre en compte les enjeux de prévention et d'inscrire davantage le service dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

PRÉPARER L'ÉVALUATION ET RENFORCER LA QUALITÉ

En préparation de l'évaluation externe selon le référentiel de la Haute Autorité de santé (HAS), le CIAS a engagé un travail de formalisation des documents et procédures, notamment sur les critères impératifs.

Les aides à domicile ont également été sensibilisées à l'éthique professionnelle, la bientraitance et la prévention de la maltraitance, afin de renforcer la qualité des accompagnements.

Contact

CIAS - Service Autonomie à Domicile
04 73 97 19 67
sad@comcom-csm.fr

ÉVOLUTION DU SERVICE

L'activité du SAD reste soutenue, malgré une diminution progressive, depuis 2020, des heures des bénéficiaires et des agents mobilisés.

Cette baisse s'explique notamment par des décès, des entrées en établissement ou la limite parfois atteinte du maintien à domicile. Le service continue toutefois d'assurer un accompagnement individualisé et adapté, confirmant en 2025 son rôle central dans le soutien aux habitants.

Les heures d'interventions à domicile / an et les bénéficiaires

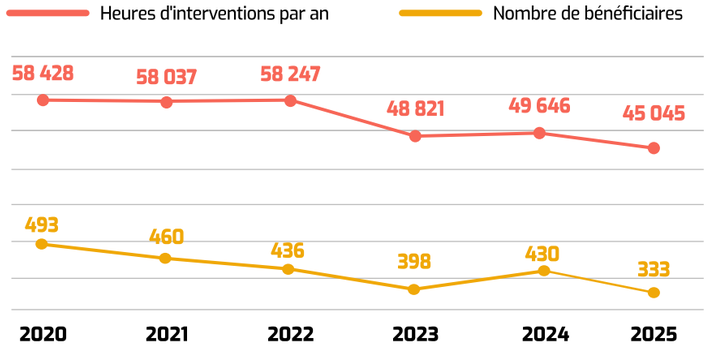

Nombre d'agents intervenants à domicile

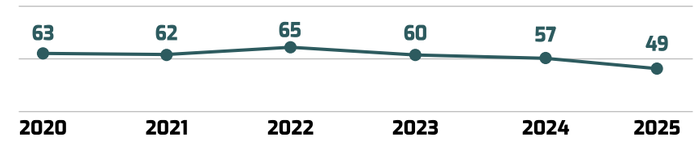

DES OUTILS POUR PROTÉGER AGENTS ET BÉNÉFICIAIRES

Dans la continuité des actions engagées en 2024, le CIAS a poursuivi le projet PRAPS 2S, visant à prévenir les risques professionnels et à sécuriser les accompagnements à domicile.

En 2025, les aides à domicile ont été formées à l'utilisation des kits d'aide technique, avec l'appui d'une ergothérapeute. Huit séances de deux heures ont permis d'adapter les pratiques aux situations rencontrées.

Le CIAS a également mis en place des Analyses de Pratiques Professionnelles (APP). Quatre séances ont permis aux aides à domicile d'échanger sur leurs pratiques et les situations rencontrées. Le dispositif se poursuivra en 2026.

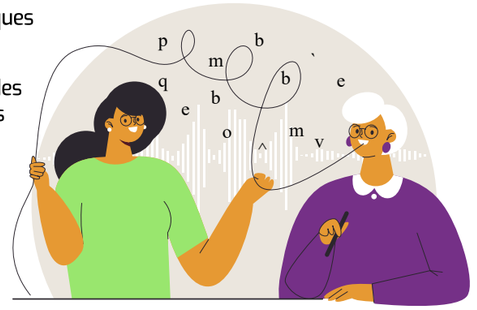

LES GRANDS CHIFFRES…

333 BÉNÉFICIAIRES

49 INTERVENANTS À DOMICILE

45 045 HEURES D'INTERVENTION

Le moment fort 2025



LA SEMAINE BLEUE - OCTOBRE 2025

À l'occasion de la Semaine Bleue, le CIAS a proposé 16 activités gratuites aux plus de 60 ans sur l'ensemble du territoire, autour du thème *Vieillir, une force à partager*.

Organisée avec plusieurs services de la collectivité et des partenaires extérieurs, cette semaine a favorisé les rencontres et les échanges intergénérationnels. **Les différentes animations ont ainsi réuni 169 seniors et 61 enfants**, contribuant à renforcer le lien social et les échanges entre générations.



Portage de repas à Domicile

Le service de portage de repas complète l'offre de maintien à domicile en assurant la livraison de repas équilibrés et conformes aux recommandations nutritionnelles. Il s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap, en perte d'autonomie, ainsi qu'aux personnes ayant des besoins ponctuels, par exemple à la suite d'une hospitalisation.

Les repas sont préparés par le service de restauration collective de Combrailles, Sioule et Morge, avec une attention particulière portée aux attentes des séniors. La livraison s'effectue en liaison froide, dans un délai maximal de quatre jours, raccourci en cas d'urgence.

Ce service contribue également au maintien du lien social, chaque passage constituant un moment de contact avec les bénéficiaires.

UNE ACTIVITÉ EN PROGRESSION

Le service de portage de repas enregistre une progression continue depuis 2020, tant en nombre de repas livrés qu'en nombre de bénéficiaires. Cette évolution illustre l'ancrage du dispositif dans le quotidien des habitants et son rôle croissant dans l'accompagnement du maintien à domicile.

Nombre de repas livrés / an

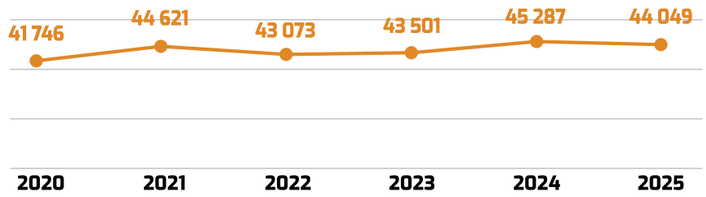

Nombre de bénéficiares / an

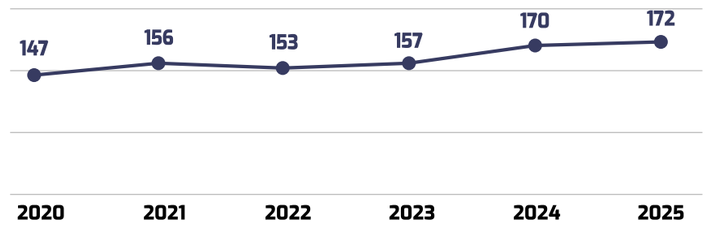

Contact

CIAS - Service Portage de repas à Domicile
04 73 97 19 67
portage-repas@comcom-csm.fr

ÉVOLUTION DU SERVICE, UNE DISTRIBUTION REPENSÉE



Le service de Restauration collective de *Combrailles, Sioule et Morge* a réorganisé sa production pour mieux répondre aux besoins spécifiques des EHPADs et des bénéficiaires du portage de repas.

Depuis le 13 mai 2024, les repas pour le portage sont préparés à Saint-Georges-de-Mons, tandis que ceux des EHPADs sont élaborés sur place à Combronde. Une navette assure le transport et la redistribution des repas vers les différents sites.

DÉPLOIEMENT DES BARQUETTES INOX

En 2025, dans le cadre de sa démarche de transition écologique, la Communauté de communes s'est engagée dans la réduction du plastique à usage unique. Les services de restauration collective et le CIAS ont ainsi expérimenté des contenants en inox réutilisables pour le portage de repas à domicile, conformément aux lois EGAlim et AGEC.

À terme, plus de 185 000 barquettes plastiques devraient être supprimées chaque année. Fournis par l'entreprise thiernoise SAS Stellinox, ces contenants nécessitent toutefois une réorganisation logistique pour les équipes.

Une phase d'expérimentation, menée à partir du 7 octobre 2025 sur les trois tournées de portage de repas, a concerné 52 personnes, dont 21 bénéficiaires et 31 agents.



La généralisation du dispositif est prévue à compter du 24 février 2026.

LES GRANDS CHIFFRES...

172 BÉNÉFICIAIRES

4 AGENTS PORTEURS **DE REPAS À DOMICILE**

44 049 REPAS **LIVRÉS EN 2025**



Actions de Prévention

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a organisé une trentaine d'actions de prévention à destination des seniors, des agents et du grand public. Objectif : soutenir l'autonomie, prévenir les risques liés à l'âge, favoriser le maintien à domicile et renforcer le lien social. Ces actions, construites avec les services communautaires et des partenaires spécialisés, ont pris la forme d'ateliers, conférences, repas partagés ou sorties, déployés dans plus d'une dizaine de communes.

DES MOMENTS POUR TOUS PUBLICS

2 ATELIERS /22 - SOIT 23.3% DE LA PROGRAMMATION

SOMMET DE L'ÉLEVAGE
Avec le Bus des Montagnes

MARCHÉ DE NOËL
Avec le Bus des Montagnes

DES RENDEZ-VOUS OUVERTS AUX PROFESSIONNELS

2 ATELIERS /22 - SOIT 9% DE LA PROGRAMMATION

CONFÉRENCE
Les formes de violences

CONFÉRENCE
Les formes de maltraitance

DES ANIMATIONS ET ATELIERS À DESTINATION DES "SÉNIORS"

18 ATELIERS /22
SOIT 82% DE LA PROGRAMMATION

CONVIVIALITÉ ET LIEN SOCIAL
Galette des rois, repas partagé avec les résidents des EHPAD et les enfants des Accueils de Loisirs, Jardin intergénérationnel, Spectacle musical des années 60, Goûter de Noël...

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET PRÉVENTION
Atelier « Bien manger », Aquabike, Conférence « Jardiner sans se blesser », Soins socio-esthétiques, Atelier « Vitalité et Gourmandises », Conférence sur les douleurs chroniques, « Mon domicile : un lieu adapté à mes besoins » Atelier équilibre...

CULTURE ET LOISIRS
Atelier Kamishibaï, Atelier couture, Atelier mémoire, Ciné senior.

LES GRANDS CHIFFRES...

10 PARTENAIRES DIFFÉRENTS
7 partenaires externes (associations, caisse de retraite, ...) et 3 services intercommunaux

22 ACTIVITÉES PROPOSÉES EN 2025
et déclinées en 49 séances !

11 COMMUNES IMPLIQUÉES



Banque alimentaire

En partenariat avec la Banque Alimentaire Auvergne, le CIAS de Combrailles, Sioule et Morge apporte une aide ponctuelle aux personnes du territoire en difficulté financière, orientées par les travailleurs sociaux. Cette aide prend la forme de colis d'urgence composés de produits secs et d'hygiène, auxquels les CCAS peuvent apporter un complément.

Le dispositif repose sur la mobilisation conjointe des élus, des bénévoles et des partenaires locaux, notamment lors de la collecte nationale annuelle.

En septembre 2025, l'aide alimentaire d'urgence a été harmonisée à l'échelle du territoire, avec l'intégration de Saint-Georges-de-Mons au dispositif. La commune a ainsi participé pour la première fois à la collecte nationale organisée en partenariat avec le CIAS.

UNE COLLECTE STABLE, UNE MOBILISATION RENFORCÉE

Avec 2 043 kg collectés en 2025, la collecte nationale reste à un niveau proche de celui de 2024 (2 080 kg). L'opération s'est toutefois étendue à quatre sites de collecte, contre trois en 2024, renforçant ainsi la proximité du dispositif et les possibilités de participation des habitants.

La collecte de 2025

Les 28 et 29 novembre 2025, la collecte nationale de la Banque Alimentaire s'est déroulée sur quatre sites du territoire : Intermarché à Combronde, Netto aux Ancizes-Comps, Intermarché à Saint-Georges-de-Mons et Vival à Manzat.

Élus, bénévoles, habitants et élèves des écoles se sont mobilisés pour cette opération solidaire, qui favorise également les échanges intergénérationnels.

Au total, **2 043 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène** ont été collectés.

Les dons ont ensuite été stockés au Château des Capponi à Combronde et à la mairie de Manzat avant leur redistribution.

À Saint-Georges-de-Mons, les denrées ont été directement récupérées par la Banque Alimentaire de Clermont-Ferrand.

LES GRANDS CHIFFRES...

63 COLIS DÉLIVRÉS

2 043 KG DE DENRÉES COLLECTÉES EN 2025

53 FAMILLES AIDÉES



Épicerie solidaire

Lancé à l'été 2024, ce dispositif complète l'action de la Banque Alimentaire en apportant une réponse de proximité, souple et adaptée aux réalités du territoire. Il permet également un suivi renforcé des situations grâce à l'accompagnement assuré par les travailleurs sociaux d'Emmaüs. Ce partenariat illustre la volonté commune d'améliorer l'accès à une aide alimentaire structurée et d'apporter un soutien concret aux familles concernées.

UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT QUI SE CONFIRME

En 2025, le dispositif a permis de délivrer 519 colis à 78 familles du territoire. L'activité s'est développée tout au long de l'année 2025, confirmant la montée en puissance du dispositif et son rôle dans l'accompagnement des familles en difficulté.

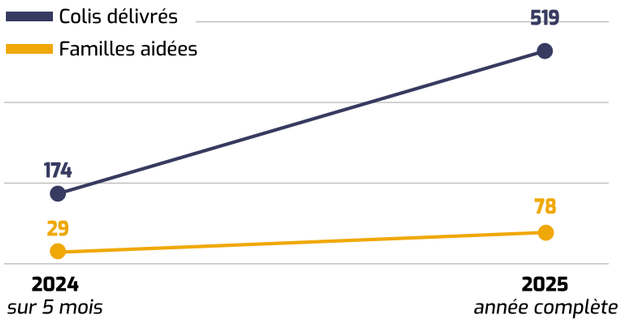

LES GRANDS CHIFFRES 2025...

519
COLIS DÉLIVRÉS

78
FAMILLES
AIDÉES SUR LE TERRITOIRE

PROCESSUS D'ORIENTATION DES BÉNÉFICIAIRES

L'épicerie solidaire itinérante, accessible sur orientation des travailleurs sociaux, propose des produits alimentaires à prix symbolique, de 2 € pour une personne seule à 9 € pour une famille.

Un camion assure une distribution tous les quinze jours dans cinq communes, avec une livraison à domicile possible pour les personnes à mobilité réduite.

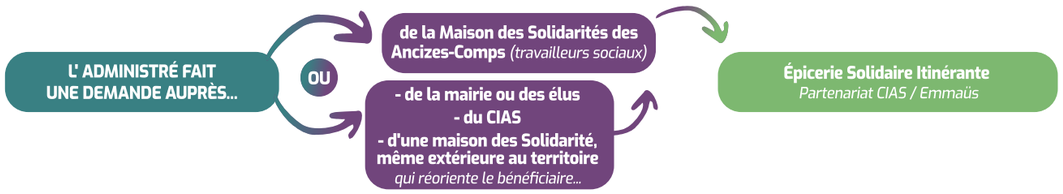



EHPAD

Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Les trois EHPAD du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Combrailles, Sioule et Morge accueillent des personnes âgées dépendantes et assurent leur accompagnement, leurs soins et leur bien-être au quotidien.

En 2025, 109 résidents ont été accompagnés par une équipe pluridisciplinaire de 90 agents.

Les établissements bénéficient également de l'intervention d'un ergothérapeute, d'un psychomotricien et de professionnels libéraux, ainsi que de plusieurs services mutualisés de la Communauté de communes.

LES REPÈRES 2025

Les trois établissements intercommunaux disposent de 109 places d'hébergement, dont trois places dédiées à l'hébergement temporaire.

En 2025, le taux d'occupation moyen atteint 98%.

Focus sur les résidents



En 2025, 70% des résidents accueillis, sont originaires du territoire.

Durée moyenne de séjour dans les ehpads du CIAS



Capacité d'accueil des ehpads : 109 lits

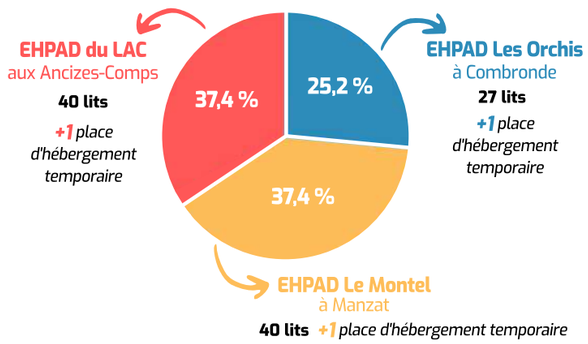

Contacts

EHPAD *Les Orchis - Combronde*
04 73 97 11 53
ehpad-les-orchis@comcom-csm.fr

EHPAD *Le Montel - Manzat*
04 73 86 57 45
ehpad-le-montel@comcom-csm.fr

EHPAD *du LAC - Ancizes-Comps*
04 73 86 81 59
ehpad-du-lac@comcom-csm.fr

Le nouvel EHPAD du LAC accueille ses premiers résidents





L'année 2025 a été marquée par le déménagement des résidents dans le nouvel EHPAD du LAC, intervenu le 6 mai 2025.

Le nouvel établissement offre un cadre de vie organisé autour d'unités de vie à taille humaine, complétées par des salons, des terrasses et différents espaces communs. L'organisation des lieux vise à faciliter les déplacements et à proposer aux résidents différents espaces de convivialité et de rencontre.

Le hall d'entrée, conçu comme une « place du village », constitue notamment un espace de vie et d'échanges entre les résidents, les familles et les visiteurs.

Les espaces extérieurs ont également fait l'objet d'un aménagement spécifique avec la création de trois jardins :

- un jardin promenade
- un jardin thérapeutique sécurisé
- un jardin intergénérationnel

Le coût global de l'opération s'élève à 6 355 761,08 € HT. Le projet a été financé avec le concours de la Communauté de communes et de son CIAS, de l'État, de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, France Relance, de l'Union Européenne et de l'Agence régionale de santé. Sur un terrain cédé à l'euro symbolique par commune des Ancizes-Comps.

L'établissement a été inauguré le 11 septembre 2025,



UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA DIRECTION

En 2025, le CIAS a fait évoluer l'organisation de l'encadrement de ses trois EHPAD. L'organisation mise en place précédemment, fondée sur des fonctions d'encadrement dédiées à l'hébergement et à la santé, a été revue au profit d'une gestion plus directement rattachée aux établissements.

La direction reste mutualisée à l'échelle des trois EHPAD. Elle est désormais complétée par deux directrices adjointes, chacune chargée du pilotage opérationnel d'un ou plusieurs établissements :

- une directrice adjointe pour l'EHPAD du LAC
- une directrice adjointe pour les EHPAD Les Orchis et Le Montel.

Cette organisation permet de clarifier les responsabilités de direction et de renforcer le pilotage quotidien de chaque établissement, au plus près des équipes et des résidents.

LES GRANDS CHIFFRES...

70%
DES RÉSIDENTS SONT ORIGINAIRES DU TERRITOIRE

109
RÉSIDENTS accompagnés en 2025

6,36 M€ HT
Investis pour la construction de l'EHPAD du LAC

Combrailles, Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.combrailles-sioule-morge.fr

21-23 Rue Victor Mazuel - 63410 Manzat
secretariat-general@comcom-csm.fr
04 73 86 99 19